



Le Canada Journal du matin — Fondé en 1903 Membre de la Canadian Press Membre de l'Audit Bureau of Circulations Membre de la Canadian Daily Newspaper Association

La sale besogne des Orangistes Personne n'ignore que les Orangistes représentent dans notre pays une petite secte de fanatiques de moins en moins nombreux, quoiqu'ils soient particulièrement bruyants.

Il va de soi qu'en politique les Orangistes aient à peu près constamment appuyé le parti conservateur dont ils ont toujours formé l'aile extrémiste et irréductible.

Parlant à Saint-Thomas, M. Cecil W. Armstrong a préconisé la formation immédiate d'un gouvernement d'union et l'imposition de la conscription pour service outre-mer.

Domage que le leader travailliste de l'Australie n'ait pas connu plus tôt le message pressant du grand-maitre !

Au sujet de la conscription pour service outre-mer, le chef orangiste parle tout simplement à travers son chapeau.

Le grand-maitre ne tarde pas à laisser percer le bout de l'oreille... d'âne. "Nous manquerons à notre devoir envers la mère-patrie, si nous permettons aux Lapointe, aux Godbout et à leur presse d'imposer leurs vues au Canada."

Un zéléateur de la conscription, M. S. G. Blaylock, président de la Consolidated Mining and Smelting Co., parlant avant-hier à Kimberley, était obligé de reconnaître que "non seulement Québec devance l'Ontario dans le recrutement volontaire, mais que les Canadiens-Français du Québec sont à la tête du recrutement dans cette province."

Le New-York Times, publiait il y a quelques jours une correspondance de Pologne qui énumérait les mesures prises par l'Allemagne pour réduire le peuple polonais.

Que la police intervienne

Le New-York Times, publiait il y a quelques jours une correspondance de Pologne qui énumérait les mesures prises par l'Allemagne pour réduire le peuple polonais.

Monsieur le Maire, C'est au nom de toute la Jeunesse Ouvrière Catholique de Montréal, au nom de toutes nos familles ouvrières catholiques, que nous prenons en ce moment la liberté de venir attirer votre toute particulière attention sur des abus graves et sans cesse grandissants qui s'affichent éfrontement dans la propagation et la vente chez nous d'un certain nombre de magazines obscènes, de pornographies écrites ou illustrées.

La J.O.C. a cent fois raison de demander la suppression de ces publications obscènes. Pourquoi hésiter à saisir ces torchons dès qu'ils sont mis en vente ?

Pourquoi se scandaliser ?

Le député conservateur de Gaspé aux Communes s'est donné à bon marché l'air de défendre les Canadiens français en protestant, l'autre jour, contre une annonce touristique publiée aux frais du gouvernement fédéral dans le numéro du 19 mai du magazine Life.

Le gouvernement le plus intéressé à nous faire respecter, ou du moins à faire sentir à qui de droit que nous ne sommes pas gens à accepter des insultes gratuites, n'est-ce pas le gouvernement de Québec ?

Voilà ce qui s'appelle proprement, à notre avis, faire de la démagogie. Les annonces dont il est ici question ont paru, sauf erreur, dans le numéro de Life subséquent à celui où fut publié la calomnie d'Eliot Janeway.

Au risque de scandaliser bien davantage ceux qui pensent comme le Devoir et qui déplorent cet encouragement donné à nos insulteurs, nous dirons que la publication de ces annonces, dans ces circonstances, constitue en quelque sorte une réponse aux calomnies publiées précédemment sur notre compte dans ces mêmes pages.

Le premier point consisterait à établir la parité navale entre l'axe et le groupe Grande-Bretagne-États-Unis.

DANS LES JOURNAUX L'AVENIR DE L'AUSTRALIE

La question se pose, dans quelques cercles australiens, de savoir si leur pays, la plus vaste île de l'Australasie, posséderait jamais une population équivalente à celle des États-Unis, la superficie étant sensiblement la même.

Tout cela ne suffirait pas, au dire des experts de l'Institute of Agriculture Science, à faire vivre une population de 100,000 habitants.

marchés, ce qui n'est pas chose facile à l'heure actuelle, alors que la liberté des mers est de plus en plus sérieusement menacée.

La population du pays, relativement faible, deviendrait un grave danger au cas d'une victoire allemande. Le Japon serait dès lors en mesure de se répandre dans les Indes néerlandaises et en Australie.

Choses du temps

Décès du docteur Deslauriers

Le docteur Hermas Deslauriers est mort hier matin après quelques semaines de maladie, à l'âge de 61 ans. Il avait été pendant près d'un quart de siècle député du comté montréalais de Sainte-Marie aux Communes.

QUESTIONS ACTUELLES Les douze points de M. Matsouka

Les chevaliers de l'ordre nouveau songent à la paix. C'est sans doute le seul point qu'ils aient en commun avec les Alliés.

De retour à Tokio, après avoir passé quelques jours à Moscou, à Berlin et à Rome, le ministre japonais des affaires extérieures, Yosuke Matsouka, a fait publier dans le Japan Times Advertiser, organe officieux du ministère, un schéma pour la paix future, selon les prétentions des puissances de l'axe.

Le premier point consisterait à établir la parité navale entre l'axe et le groupe Grande-Bretagne-États-Unis.

Ce n'est là que le commencement. L'Empire britannique ne serait plus qu'un souvenir et une étiquette recouvrant une marchandise sans grande valeur.

composantes n'auraient le privilège de travailler pour elle-même.

Pour ligoter complètement les États-Unis, le projet de Tokio prévoit un noyautage systématiquement poursuivi de l'Amérique latine où Washington ne pourrait pas tenter d'établir son hégémonie.

Les partisans d'une paix obtenue à la suite de négociations reçoivent ici une réponse précise: ils doivent désormais savoir ce que l'ennemi leur offre.

Par la décision qu'il prendra prochainement, le président Roosevelt démontrera par des faits son sentiment au sujet des douze propositions de M. Matsouka, conçues à Berlin et diffusées de Tokio.

R. S. V. P. Par Adrien ROBITAILLE

1.—Je crois que l'on peut venir à bout de la difficulté que crée une telle question en admettant qu'il peut exister plusieurs espèces d'Anglais et plusieurs espèces d'Otomanes ; il pourrait de même y avoir plus d'un Bristol.

2.—Il est fort naturel que vous ne connaissiez guère le gigantesque escalier du Tai-Shan qui se trouve en Chine, car les monuments remarquables de la Chine n'ont pas encore été étudiés avec autant de soin que ceux de l'Égypte ou de l'Inde par exemple.

3.—Une chaussure tout de métal... Il y a bien le patin, utilisé tout autant pour le patinage de l'asphalte que pour le jeu de gourd ; mais je vous ferai tout de suite remarquer que le patin est toujours et fixé sur une bottine de cuir à double épaisseur ; et le cuir comme c'est la bottine qui touche le pied, le patin ne peut donc répondre aux conditions posées.

Hitler et les États-Unis

"Hitler a finalement entraîné l'Amérique dans la guerre — non pas de la façon orthodoxe, avec une déclaration de guerre comme autrefois, — mais dans une guerre non déclarée semblable à celle dont Hitler a lui-même établi les précédents en Europe et à celles que le Japon livre en Asie depuis quelques années."

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtisé.

**CE SOIR AYEZ RENDEZ-VOUS** dans une atmosphère différente de la ville

Sur la route Montréal-Québec  
Seulement à 10 milles du pont-Charles-Lafontaine  
Demandez le prix SPECIAL pour le pont-Charles-Lafontaine

**Manoir St-Sulpice**

SUR LE BORD DU LÉVEAU ST-LAURENT

DANSE TOUS LES SOIRS • A. LEMIEUX, Prop. • ST-SULPICE

# Le Canada

MONTREAL, JEUDI 29 MAI 1941

3

Le plus beau spectacle à Montréal !!!  
16 artistes en scène  
CULINE EXCELLENTE

**AMERICAN GRILL**

92 St-Catherine Est - Réservation PL. 4041

## Pensions de guerre et pensions d'Alberta

Une réplique de M. Power. Les impôts sur les successions

Ottawa, 28. (Par Adjudant Savard) correspondant parlementaire du Canada) — Frondeur mais au point, puisqu'il s'intéresse à la question des pensions aux vétérans depuis 23 ans, hon. C. G. Power, ministre de la défense nationale de l'air, eut une réponse impayable et définitive aujourd'hui à M. Blackmore. Celui-ci crut bon, hier, comme nous l'avons noté, de saisir l'occasion qui lui offrait la nouvelle loi des pensions pour faire un brin de démagogie et mousser sa théorie du crédit social.

M. Blackmore suggéra d'utiliser le crédit du Canada pour payer à tous des pensions sans limites. C'est, évidemment, le thème du parti. Et c'est facile à dire, tant qu'il ne s'agit pas de payer.

Or, M. Power, brièvement, prouve que l'échelle des pensions, au Canada, dépasse ce qui se fait dans tous les autres pays. Pour le reste, dit-il, je me souviens soudainement de pensions qui furent promises à la population d'Alberta, mais qui ne furent jamais payées. Et, pourtant, je n'ai jamais dit que c'était là "une honnête trahison".

"Ce n'était pourtant pas autre chose", commente M. MacNicol, député conservateur de Davenport.

"Sur ces mots, le conclut", dit tout bonnement M. Power. Et il s'assit pendant que la Chambre s'esclaffait.

**Le major Cockeram**  
M. Ralston reçut aussi une véritable ovation quand il dit son fait au major Allen Cockeram, député conservateur de York-Sud, qui provoqua un incident en donnant lecture d'une lettre à lui adressée par le ministre de la défense nationale.

Récemment, le major Cockeram, qui est en service actif et commandant en second d'un bataillon irlandais, s'en donna à cœur joie, au cours d'une assemblée politique dans son comté, et critiqua à fond la politique de guerre du gouvernement.

Bon prince, M. Ralston lui écrivit une lettre sur un ton amical, à titre de collègue plutôt que comme ministre de la défense nationale, indiquant l'antagonisme qui peut exister entre un militaire, qui est tenu à certaines réserves, et un député qui entend utiliser tous ses droits. Se basant sur les précédents établis en Angleterre dans des cas identiques, M. Ralston suggère qu'un député qui est en même temps officier doit s'imposer une certaine discipline. Sans quoi, il doit choisir et opter pour l'un ou pour l'autre.

Sur quoi le major Cockeram crut bon de faire un éclat et de réclamer sa liberté de parole. Ceci sans en aviser le ministre. Bien plus, après une question précise de M. Slaght, de Parry-Sound, il apparut que le major Cockeram n'avait aucunement communiqué antérieurement avec le ministre pour lui faire part de ses griefs, non plus qu'avec ses officiers supérieurs comme c'est de règle.

Le ministre est donc beau jeu à lancer assez sévèrement le major Cockeram, d'autant plus que M. Ralston fut lui-même dans une situation identique alors qu'il servait au cours de la Grande Guerre et qu'il était, en même temps, député à la législature de sa province.

**La plaque MacDonald**  
M. Jean-François Pouliot, dont l'une des qualités est d'être persévérant, rappela ensuite au sujet d'une plaque réservée, qu'il voudrait voir apposée à la résidence d'été de son père, M. MacDonald, à Saint-Patrice, dans le beau comté de Temiscouata.

L'hon. M. Crerar annonce alors qu'il a prié le juge Survever, de la commission des sites et des monuments historiques, de voir à ce qu'une plaque soit apposée le même jour que la cérémonie de Kingston.

**Les droits sur les successions**  
On fut, enfin, le spectacle réconfortant d'entendre M. Hanson, et aussi M. Church, défendre l'autonomie provinciale à propos de la nouvelle loi fédérale imposant des droits successoraux.

M. Hanson, à ce propos, s'inquiète fort de l'avenir du système capitaliste. Il craint que ces droits ne découragent l'initiative et l'esprit d'entreprise. Il voudrait, au moins, que la nouvelle loi ne fut que pour la durée de la guerre. Une entreprise, dit-il, ne saurait durer à ce compte après la mort de celui qui la crée. M. Halsey lui offre un moyen. Il suffirait, dit le ministre, de vendre des obligations pour payer les droits sur la succession. Et l'entreprise pourrait continuer.

Apocalyptique, M. Church déclare que la nouvelle loi constitue une "invasion des droits provinciaux et met en danger le sort des municipalités". Il s'apparente ainsi à ceux qui parlent naïvement de la sorte quand il fut question de donner suite au rapport Sirou, mais qu'on n'entend plus depuis. Il se trouve, cependant, que les recommandations du rapport seront bientôt en vigueur. Sauf, toutefois, celle qui comportait une compensation d'importance pour les provinces, notamment pour Québec.

**Il y a vingt-cinq ans**  
(Presse Canadienne)  
Le 29 mai 1916. — Les Allemands placent les lignes britanniques de la Basse à Arras, au nord de la France. L'artillerie bulgare ouvre le feu sur les positions avancées des Français sur la rivière Vardar, en Grèce. Les Italiens évacuent Asiago, sur le front autrichien.

## Fête chez les Fusiliers Mont-Royal



Les officiers du bataillon de réserve des Fusiliers Mont-Royal ont donné une fête, hier soir, en l'honneur de M. Roméo Gouveau, lieutenant-colonel honoraire du régiment. On remarque, de gauche à droite, dans le premier rang: le lt-col Georges Francoeur, commandant du centre d'instruction de St-Hyacinthe, le major F. T. McKee, le lt-col honoraire Roméo Gouveau, le lt-col C.D. Massou, commandant du centre d'instruction de Sorel, le colonel Édouard Tellier, commandant de la 11e brigade, et le major Guindon, commandant du bataillon des Fusiliers Mont-Royal. Parmi ceux de la deuxième rangée, on remarque MM. Jules Pigeon, L. Charbonneau, Hector Racine, Me Lucien Bourgeois, le lieutenant Jacques Gouveau, fils du lt-col honoraire et le capitaine Paul Sauvé. (Photo CANADA)

## Vibrants éloges du Dr Deslauriers aux Communes

L'honorable Ernest Lapointe parle au nom du premier ministre — Discours de l'honorable Pierre-F. Casgrain et de MM. Hanson, Coldwell, Blackmore et Pouliot

Ottawa, 28 (Par Adjudant Savard, correspondant parlementaire du Canada) — Médecin des pauvres, Soucieux des problèmes sociaux. Dévoué à la cause du peuple. Réelu sans interruption depuis 1917, et par des majorités de plus en plus fortes. Voilà ce que chacun se plut à répéter aujourd'hui en Chambre, en rendant hommage au Dr Hermas Deslauriers, député de Montréal-Sainte-Marie.

Le Dr Deslauriers, dit M. Lapointe au nom du premier ministre qui était absent, était l'un des doyens de la Chambre. Il entra au Parlement il y a 24 ans et se fit ensuite réélire à chaque élection. Cette marque de confiance qui lui fut donnée par l'un des comtés les plus peuplés de la métropole canadienne dit plus éloquemment que toutes les paroles le caractère élevé, l'esprit public et les qualités inestimables de notre ami défunt.

"Le Dr Deslauriers venait en contact chaque jour avec les travailleurs, plus particulièrement ceux de Montréal. Il était prêt en tout temps à défendre leurs intérêts et à apporter la meilleure solution sociale à leurs revendications. Ici, le défunt fut toujours loyal et bon camarade. Sa perte sera vivement regrettée."

"A Mme Deslauriers, à tous ses enfants, j'adresse l'expression de notre profonde sympathie, de prise le défunt, dit M. Lapointe en français, de se faire auprès d'eux l'interprète de cette Chambre".

Le chef de l'opposition, M. Hanson, se joignit au ministre de la Justice pour exprimer sa sympathie, de même que M. Coldwell, du groupe C.C.F., et M. Blackmore, du crédit social.

**Discours de l'hon. Pierre-F. Casgrain**  
Le secrétaire d'Etat, M. Pierre-F. Casgrain, prononça en français l'allocution suivante:

"Qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots aux paroles vraiment appréciables que le ministre de la Justice a su trouver pour exprimer les regrets de cette Chambre à l'occasion de la mort du député de Ste-Marie."

"Le docteur Deslauriers était un de mes amis personnels; nous sommes entrés au Parlement le même jour. C'était un des plus anciens députés. A toutes les élections générales, il a toujours été réélu par d'immenses majorités. C'est dire que ses électeurs approuvaient sa conduite comme homme public et savaient reconnaître ses mérites."

"Deslauriers n'avait pas d'ennemi. Humble, modeste, foyèrement dévoué à la cause du peuple, il était aussi le médecin des pauvres dans son comté. Naturellement bon, compatissant, il était toujours prêt à rendre service à ceux qui venaient frapper à sa porte."

"Dans le milieu où il vivait, sa mort laisse un grand vide. Il sera longtemps regretté. A sa famille douloureusement affligée, et à ses électeurs qui lui aimait tant, j'offre mes plus sincères condoléances."

**M. Jean-François Pouliot**  
M. Jean-François Pouliot, non sans émotion, tint aussi à rendre hommage à son voisin de pupitre.

"Il n'était pas un vieillard, dit-il. Il est mort dans sa 62e année. Il était

**M. C.-N. Moisan élu président**  
Il dirigera la section provinciale de la National Produced in Canada Ass.

M. C.-N. Moisan, homme d'affaires bien connu de notre ville, a été élu président de la section provinciale de la National Produced in Canada Association à l'assemblée annuelle des membres tenue hier.

MM. F. McKinley et J. C. White-law ont été élus respectivement vice-président et secrétaire de l'association. Les directeurs pour l'année courante sont: MM. Neil C. Polson, Paul-E. Joubert, Blair Gordon, F. P. Lane, B. W. Coghlin, James H. Webb et E. Howard Smith.

Cette association fondée en 1927 a pour but de promouvoir l'achat des produits fabriqués au Canada. Plusieurs expositions ont été tenues à ce sujet. D'ici la fin de la guerre, toutefois, l'association n'organisera rien de tel.

## La nouvelle taxe sur les amusements

Elle affectera tous les endroits où l'on s'amuse et se distrair en payant

Ottawa, 28. (P.C.) — Dans un projet de loi que M. Halsey, ministre des finances, a présenté, ce soir, à la Chambre des Communes pour amender la loi spéciale des revenus de guerre, amendement qui a déjà été adopté en première lecture, il est révélé que la taxe de vingt pour cent sur les amusements frappera une grande variété de ces derniers.

De plus, en plus de la taxe de vingt pour cent que les amateurs de pari mutuel devront acquitter chaque fois qu'ils entreront sur une piste de course, il y aura aussi une nouvelle taxe de cinq pour cent sur tous les paris faits d'après un système mutuel "à toute course de chevaux course sur une piste légalement reconnue."

La taxe de vingt pour cent, qui, au début, ne devait s'appliquer qu'aux cinémas frappera désormais tous les propriétaires ou tous les promoteurs d'endroits d'amusement. On entend par ces deux mots "tout théâtre, salle de concert, chambre, place, maison, hall, tente, édifice, parc clôture ou non ou l'on présente des séances de cinéma, de théâtre, des carnivals, du cirque, des concerts, des expositions, des courses de chevaux, du sport et où le public n'est admis que sur présentation d'un billet qu'il paie."

En vertu d'une proclamation, faite au début de la semaine par Son Honneur le maire Raymond, aujourd'hui, dans toute la ville, on pavosa à l'occasion de la campagne de l'emprunt de la victoire. Le maire et les dirigeants de la campagne espèrent que tous les propriétaires d'immeubles commerciaux ou industriels, de résidences particulières, de camions et autres véhicules entreront dans le mouvement des aujourd'hui afin que la métropole extérieure le plus possible son enthousiasme pour l'effort de guerre du pays.

Aux quartiers généraux de la campagne à Montréal, on suggère particulièrement aux citoyens d'utiliser, comme motifs de décoration, les affiches-réclames ou les divers mots d'ordre de la campagne, parce que ceux-ci ont un effet publicitaire encore plus efficace que les drapeaux.

Par ailleurs, les compagnies de chemins de fer ou de navigation, les propriétaires d'usines, etc., sont instamment priés de faire retentir leurs sirènes, lundi soir prochain, afin de marquer ainsi le début officiel de la sollicitation dans tout le Canada.

**Deux jeunes gens manquent à l'appel près de Chicoutimi**  
Ils seraient perdus dans la forêt en flammes. Cent cinquante hommes

Chicoutimi, 28 (P.C.) — On continue de rechercher, ce soir, deux jeunes gens, Gilles Doré, 15 ans, et Albert Fortin, 16 ans, de Saint-Mé-dard, que l'on croit perdus dans la forêt en flammes à Notre-Dame de la Dore, à trente milles au nord-ouest de Chicoutimi. Plus de cent cinquante hommes participent à ces recherches, y compris soixante et quinze militaires.

Des pompiers volontaires ont vu les deux jeunes gens pour la dernière fois hier. Un brusque changement de la direction du vent a obligé les pompiers à prendre la fuite.

Ce soir, un feu de forêt menace de destruction les réserves de la Consoldated Paper et les théories de MM. Antoine Castonguay, Théodore Naud et Louis Coulombe.

**Le flambeau de la victoire à Saskatoon**  
Saskatoon, 28. (P.C.) — Le flambeau de la victoire, qui est portée de ville en ville pour attirer l'attention du public sur l'emprunt de la victoire, est arrivé ici, aujourd'hui.

C'est le chef d'escadrille D. E. Galloway qui pilote le bombardier à bord duquel on transporte le flambeau à travers le pays.

**Une corvette portera le nom de "Sherbrooke"**  
Sherbrooke, 28. (P.C.) — Un étui à cigarettes portant l'écusson de la Cité de Sherbrooke sera présenté au commandant d'une corvette qui portera le nom de Sherbrooke. Cette corvette sera lancée en juin.

**Documentation sur la canalisation**  
L'administration de Montréal est en train de recueillir elle-même tous les renseignements et tous les documents que peuvent lui fournir, sur le projet de canalisation du St-Laurent, tous les services municipaux qui, d'une façon ou d'une autre, se sont déjà intéressés à cette entreprise. On a appris hier à l'hôtel de ville que le comité exécutif n'entendait laisser à personne d'autre le soin de faire ce travail pour lui.

La documentation qui sera ainsi obtenue sera soigneusement analysée et elle servira à préparer un rapport définitif, aussi clair et aussi détaillé que possible, qui guidera les administrateurs de Montréal, s'il leur devient nécessaire d'agir ou de négocier au sujet du projet de canalisation.

**Sortie de Wheeler**  
Indianapolis, 28. (P.A.) — Accusant le président Roosevelt de "précher la peur", le sénateur Burton Wheeler, démocrate isolationniste, a demandé, ce soir, au président de révoquer, ces jours-ci, la promesse qu'il fit, pendant la dernière campagne électorale, qu'aucun jeune Américain ne serait envoyé en terre étrangère pour se battre et pour mourir dans une guerre étrangère.

Wheeler a ajouté que le discours du président "exprimait très bien les sentiments de tous les apôtres de guerre qui veulent bien sacrifier des vies à la condition que ce ne soient pas celles de leurs ou de leur".

Il a aussi soutenu que M. Roosevelt n'a pas dit toute la vérité au peuple, qu'il ne lui a pas dit que les Etats-Unis ne sont pas prêts à faire une guerre à 3,000 milles de leurs rivières, que l'Allemagne ne peut pas envahir les Etats-Unis parce que sa flotte n'est faite que pour combattre dans les eaux d'Europe, que le Reich mettra au moins sept ans à avoir une flotte aussi puissante que celle des Etats-Unis, etc.

LES MEDICINS RECOMMANDENT NOS

**BANDES HERNIAIRES** .....

Une spécialité de la

**PHARMACIE MONTREAL**

La plus grande pharmacie de détail au monde. Portée la bande qui soulage à votre malaise. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en caoutchouc ou en caoutchouc rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et spécialistes à votre service etant munis selon l'ordonnance de votre médecin.

JOER ET NEIT

**HA.7251**

## Jan Luden passe quelque 10 mois dans les Pays Bas

Le fils du consul de la Hollande arrive à N.-Y. après un voyage de 3 mois

Après quelque trois mois de préparations, le jeune Jan M. Luden, fils du consul des Pays-Bas à Montréal, est parvenu à atteindre l'Amérique. Il a été témoin de l'ardente détermination avec laquelle le peuple de la Hollande a résisté à l'invasion allemande. Pendant 10 mois, il a vécu dans son pays sous le joug nazi et ce n'est qu'en passant par Berlin, Munich, Genève, la France non occupée, la France et le Portugal qu'il a pu arriver à New-York après trois mois après son départ de la Hollande.

Jan Luden est né à New-York, et c'est grâce à sa qualité de citoyen américain qu'il a pu obtenir un visa pour quitter son pays. "Is n'aimez guère à laisser sortir qu'il ce soit" a-t-il dit simplement.

Ce n'est qu'après cinq mois d'essais infructueux qu'il réussit à obtenir son passeport des autorités. Mais le jour fixé pour son départ, sa grand-mère mourut. Elle était âgée de 78 ans et de nationalité anglaise.

Jan est âgé de 19 ans, grand, noir et de teint hâlé, ce qui rappelle son séjour au Portugal où il visita la métropole du vice-consul local de la Hollande, M. A. N. Vinke. Il quitta le Canada juste après le début de la guerre afin d'aller terminer ses études en Hollande. Maintenant, il espère terminer ses études pour, ensuite, entrer dans l'armée hollandaise.

Parmi les exploits qui ont marqué la résistance hollandaise, il faut mentionner tout particulièrement ceux de van Dijk, cet aviateur hollandais qui réussit à se rendre en Grande-Bretagne et qui pendant plus de trois semaines, l'automne dernier, captiva l'attention de tous ses compatriotes.

Muni d'un petit appareil de T.S.F., il survolait son pays, tous les soirs, à une certaine heure, et il transmettait des messages réconfortants à ses nombreux et fidèles auditeurs. Il disait aux Hollandais de tenir bon, de continuer la lutte et si par hasard le faisceau lumineux d'un réflecteur venait à le repérer, il expliquait à ses auditeurs que la situation requerrait toute son attention et il retenait son émission aussitôt le danger passé.

Un soir, son avion eut une panne de moteur et il commença à descendre. Il fit part à ses auditeurs de ce qu'il lui arrivait. Il décrivit la région qu'il survolait et désigna même la maison où il croyait qu'il tomberait. Il demanda à ses compatriotes de se tenir prêts à lui aider en lui fournissant des vêtements qui le déguiseraient.

Puis il se tut. Cinq jours plus tard, à l'heure habituelle, il survolait de nouveau la Hollande. Mais il fut trop téméraire et un soir, les Allemands réussirent à l'abattre.

**Conférence de M. Pierre Chevalier au Plateau ce soir**

Il y aura ce soir, à 8 heures 30, réunion de l'Association des fonctionnaires municipaux à l'auditorium de l'école du Plateau. M. Pierre Chevalier y prononcera une causerie dans laquelle il parlera en faveur de l'emprunt de la victoire. M. Chevalier, un Canadien français qui habitait depuis des années la Normandie où il cultivait une ferme, n'est arrivé qu'en janvier dernier de la France libre au Canada. Pour rentrer au pays, il est passé par l'Espagne, le Portugal, les Bermudes et New-York. Il a fait de nombreuses conférences aux Etats-Unis sur les événements dont il a été témoin outre-mer.

Mme Flore Blanchard, soprano, et l'Orphéon municipal feront le frais de la musique.

Pour assurer la liberté de vos enfants, achetez des certificats d'épargne.

## Accident survenu durant les manoeuvres

Kingston, Ont., 28. (P.C.) — Le caporal W. D. Prentice, âgé de 44 ans, de Leamington, a été électrocuté et le signaleur E. O. Stewart, âgé de 29 ans, de Gladstone, Man., a été gravement brûlé au cours de manoeuvres, aujourd'hui. Plusieurs hommes étaient chargés d'établir des communications pour le régiment. Le treizième poste toucha un fil de haute tension.

## Bulletin météorologique

(Presse Canadienne)

Températures minima et maxima hier:	
Dawson	29 66
Edmonton	47 64
Winnipeg	41 57
Regina	45 62
Saskatoon	47 64
Calgary	49 64
Montreal	50 73
Quebec	47 56
Halifax	41 54
St. John's	41 54
Chicago	70 82

**Pronostic pour les différents régions climatologiques du Canada**  
Vallée du Haut-Saint-Laurent et Vallée de l'Outaouais — Vents modérés et frais du nord; nuageux; plus froid; averse.

Vallée du Bas-Saint-Laurent — Vents modérés et frais; nuageux; plus froid; averse.

Vallée du Saint-Jean — Vents modérés et frais; nuageux; plus froid; averse en certains endroits.

Golfes, Baie des Chaleurs et Côte Nord — Vents modérés et frais; nuageux; plus froid; averse en certains endroits.

Ouest et Est des Maritimes — Vents modérés; nuageux; averse en certains endroits.

Région des Grands Lacs — Vents modérés et frais de l'ouest et du nord; partiellement nuageux; plus froid qu'hier; averse en certains endroits.

Bas-Québécois — Vents modérés et frais; nuageux; plus froid qu'hier; averse.

Nord-Ontario — Vents du nord-est; nuageux; froid; averse en certains endroits.

Lac Supérieur — Vents modérés de l'est; nuageux; froid; averse en certains endroits.

Kenora et Rainy River — Vents de l'est; nuageux; plus froid qu'hier; averse.

Manitoba — Vents de l'est; nuageux; froid; averse.

Saskatchewan — Vents modérés; nuageux; froid; averse.

Alberta — Nuageux; froid; averse.

## L'élite de Montréal CHOISIT Esquire

1224, rue Stanley L.A. 6700

pour DINER et SPECTACLE

## J.-E. FOURNIER Limitée

MANUFACTURIERS D'ARTICLES DE VOYAGE

10 magazines

POUR AVOIR LE MEILLEUR... NE MANQUEZ PAS DE DIRE

**DEWAR'S SCOTCH WHISKY**

PROPOS FÉMININS

Dans le Monde

Son Excellence le gouverneur-général du Canada et Son Altesse Royale la princesse Alice...

Le chancelier de McGill sir Edward Beatty et le principal, le docteur F. Cyril James...

Parmi les personnes qui ont accordé leur patronage au concert qui donnera dimanche le 1er juin...

Mme Daniel Steen et sa fille, Madeleine, sont de retour de la Havane...

Mme D.B. Papineau, de Québec, est actuellement à Montréal invitée de sa fille, Mme Gordon Conner.

Le R.P. J.-Papin Archambault, s.j., bénira le jeudi 5 juin, à dix heures et demie, en l'église Saint-Léon de Westmount...

La Couture Chez Soi Service des Patrons du "Canada"

Les vacances approchent

Patron No 9725

Les écolières pensent déjà aux vacances qui ne tarderont pas à arriver...

Et la petite cape est très jolie. Le patron No 9725 se fait dans les grandeurs 2, 4, 6, 8 et 10.

Vous pouvez vous procurer ce patron en faisant la demande au Service des Patrons LE CANADA...



9725

ans plus âgé que Clotilde, avait encore ses parents, mais son père était fonctionnaire en Cochinchine et sa mère...

LE FEU SOUS LA CENDRE par MARIE DE WAILLY. Vous vous trompez, chère madame; je l'aperçois au buffet tenant une assiette de viande froide à la main...

Réunions

La réunion annuelle de l'Amicale du couvent de Saint-Jean, aura lieu dimanche, le 1er juin...

Mme Pierre Dupuy, sera la distinguée conférencière. On servira le thé.

Toutes les anciennes élèves sont priées de considérer cette invitation comme personnelle.

Le Cercle de l'Aiguille Française, tiendra une réunion lundi le 2 juin, à 8 heures p.m.

Toutes les jeunes filles françaises de Montréal y sont cordialement invitées.

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal

Honneur à l'habitant canadien-français pour les leçons qu'il nous donne!

Le malaise qui depuis un demi-siècle étreint notre peuple va s'accroître de plus en plus...

C'est pour aider au rétablissement de l'équilibre national que les dirigeants de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont décidé...

Le mariage de Mlle Mariette Provost, fille de M. E. Provost, dédédé, et de Mme Provost, avec M. Louis Archambault...

Le mariage de Mlle H.D. Ferdinand, de Jersey City, N.J. de passage à Montréal, se fera à la cathédrale Saint-Roch.

M. et Mme Léopold Sansregret sont actuellement à Hull les invités de Mme A. Guilbault.

M. et Mme Guy Moreau étaient à Sherbrooke ces jours derniers les invités de Mme J.-O. Ledoux.

M. et Mme Georges Roy, de Sherbrooke, annoncent le mariage de leur fille Mariette avec M. Léo-Paul LaVoie...

M. et Mme H.D. Ferdinand, de Jersey City, N.J. de passage à Montréal, se fera à la cathédrale Saint-Roch.

Mlle Marcelle Paradis est retournée à Québec après avoir fait un court séjour en ville l'invitée de M. et de Mme Jacques Paradis.

Trois-Rivières, 28. (Du correspondant du Canada) — Les conseillers municipaux ont pris connaissance d'une lettre de Me Jean-Marie Bureau...

Le conseiller L.-A. Hébert s'est élevé contre cette demande. Il déclare que de tout temps le service des permis et licences a appartenu à la police...

La réunion annuelle des anciennes élèves de Villa-Maria mardi. La réunion annuelle des anciennes élèves de Villa-Maria aura lieu à 3 h. mardi prochain...

gards si les sandwichs sont beurrés; Clotilde est capable de cette petitesse.

Tout en parlant, Mme Tristan-Remouard suit d'un oeil les jeunes mariés qui descendent lentement les marches du perron...

CHAPITRE II. "Peste soit de cette poison y pense Me Comendry en pénétrant dans le château. Elle trouva mauvais tout ce que je lui porterais; mais, si envenimée qu'elle soit, je veux continuer la fin de l'histoire. A moi d'en faire la part de la vérité."

"Le voilà parti pour dix minutes au moins pensant 'la poison', et les amoureux sont trop occupés d'eux-mêmes pour regarder s'ils sont seuls. Que peuvent-ils se dire? 'Je t'aime, tu m'aimes, nous nous aimons'. Quoi que vieux, le thème est toujours neuf pour les naïfs à moins que... Fanchon est bien grave; son mari semble soucieux. Une querelle, déjà. Ils approchent sans me voir. En tendant l'oreille, en changeant un peu de place... Si je marchais? J'ai froid, puisque j'ai envoyé cet empoté d'avocat chercher ma fourrure. C'est décidé, je marche; cette allée est ensoleillée, je la prends; est-ce ma faute si c'est celle choisie par les tourtereaux? Hé, hé, ce ne sont pas là les propos d'amour qu'échangent nos jeunes mariés. C'est vraiment fort curieux à entendre."

"Pourquoi t'enner, ma Jolie Fanchon? Notre petite comédie a trop bien réussi jusqu'à la pour qu'elle ne se termine pas comme nous l'avons prévu."

"Parlez-vous ainsi pour me rassurer, Bertrand?"

"Je vous dis ce que crois très fermement, et je voudrais faire entrer ma conviction en vous; je vous vois si émue, si troublée..."

"Il y a longtemps que j'ai des remords. Ne défendez pas votre mariage, Bertrand; je l'ai accepté et je l'ai fait mien! Mais vous ne pouvez empêcher que j'éprouve de gros scrupules de l'obligation dans laquelle je me suis mise de tromper marraine."

La Cuisine

Côtelettes de saumon

2 tasses de saumon de conserve défat (enlever la peau mais se servir de l'huile et des arêtes broyées); 2 c. à thé de sauce Worcestershire; 2 c. à thé de jus de citron; 2 tasses de lait; 1-4 de tasse de beurre ou d'huile; 1-2 tasse de farine.

Avec le beurre, la farine et le lait, faire une sauce blanche et ajouter 1-2 c. à thé de sel. Ajoutez les autres ingrédients. On peut aussi additionner, au goût, 1 cuillerée à table de jus d'oignon et une pincée de sel de céleri. Laisser bien refroidir et enrober de chapelure tamisée, le mélange façonné en côtelettes. Faire cuire à four modéré sur une lèchefrite beurrée. Ce plat suffit pour 6 à 8 personnes.

Egletin fumé à la crème

Recouvrir le poisson d'eau, amener au point d'ébullition et laisser mijoter pour quelques minutes jusqu'à cuisson complète (on peut se servir indifféremment du four ou du dessus du poêle). Egoutter le poisson, le déposer sur un plat chaud et parsemer de petits morceaux de beurre. Remettre le tout au four pour chauffer et, au moment de servir, ajouter 1-2 tasse de crème ou de lait non écrémé et réchauffer. Ne pas laisser séjourner trop longtemps au four de peur que la fumée du poisson ne fasse cailler la crème. Garnir de persil.

Kiosques de l'exposition missionnaire de Sherbrooke

Sherbrooke, 28. — Le comité de la salle de l'exposition missionnaire est actuellement en correspondance avec près de cinquante communautés religieuses du pays pour la préparation des kiosques qui s'élèveront dans l'enceinte du manège de la rue Belvédère où aura lieu l'exposition.

On le voit, ce n'est pas une mince tâche que celle de préparer un événement de ce genre. Ce n'est là qu'un aspect de l'Exposition Missionnaire; il y en a vingt-cinq!

Achats de charbon

Trois-Rivières, 28. (Du correspondant du Canada) — La cité des Trois-Rivières a fait l'achat de son charbon pour l'année prochaine. Les contrats accordés sont les suivants: M. Albert H. Lacharité, 1,000 tonnes de bitumineux canadiens, à \$8.72; total: \$8,720; La Charbonnerie St-Laurent, 450 tonnes de "buckwheat", à \$9.44 et 100 tonnes de "stoke", à \$14.28; total: \$6,500; M. Zéphirin Marchand, 1,500 tonnes de bitumineux, à \$8.82; total: \$14,000.

Le Bridge-Contrat

Distribution avantageuse

Le contrat de manche à pique est facilement demandé par le côté Nord-Sud qui détient virtuellement toutes les levées d'honneurs ne laissant au côté Est-Ouest qu'une force de distribution et de longues suites. Le seul tournant dangereux est la surenchère de Nord faite librement après la surenchère défensive de deux levées à cœur. Si Nord laisse ses cinq petits atouts avec comme force d'atout, un As et un Roi, lui monter à la tête au point de demander trois levées à pique, Sud qui détient un peu plus que quatre levées d'honneurs ne voudra se contenter d'un contrat et une invitation au chelem serait fatale. Actuellement, une surenchère libre de deux levées à pique, représente la force du jeu de Nord, et Sud ne peut espérer mieux qu'un contrat de manche pour le moment.

Table with columns for Donneur (Sud), Tous vulnérables, and various card symbols and numbers.

Les déclarations: 1. Sud 2. Ouest 3. Nord 4. Est

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

Grid for crossword puzzle with numbers 1 through 11.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

Grid showing the solution to the crossword puzzle.

Pour assurer la liberté de vos enfants, achetez des certificats d'épargne. Vos vacances d'été aux stations balnéaires.

Le coup exécuté par le Déclarant

pour accomplir son contrat est de toute beauté. C'est peut-être le coup le plus rare qui puisse se présenter durant une partie de bridge. Une fois sur mille, peut-être se présenter une situation où le Déclarant y trouve son profit à refuser de couper d'une main et de défausser de l'autre. Dans ce cas précis, le refus rapporte un dividende intéressant et assure le contrat d'une manche qui serait autrement perdu.

Tel qu'il apparaît, Sud a deux perdants à trafiquer et un perdant à chacune des autres couleurs, y compris l'atout. Une de ces levées perdantes peut être sauvée parce qu'Ouest ne peut empêcher de jouer de façon à faire couper d'une main et défausser de l'autre, mais cette levée extra n'est pas suffisante puisqu'il a encore quatre levées perdantes.

En laissant Ouest gagner une levée avec son retour de cœur au neuvième pli un carreau peut être défaussé du jeu du mort et le Déclarant peut à son tour défausser un trèfle perdant. De cette façon, Sud se trouvera en position de sauver deux levées puisqu'Ouest devra continuer cœur qui sera coupé avec un atout du mort, pendant que Sud défaussera son dernier trèfle perdant. Les défenseurs auront gagné deux levées à cœur et une à l'atout. L'élimination de toutes les couleurs à l'exception du cœur de la main d'Ouest amène cette situation remarquable.

TA-RAIS-DU. Les impôts et les emprunts assureront la victoire. Choisissez bien. Le certificat d'épargne est le prêt.

CANADIEN NATIONAL

vous imaginez, mon cher maître, combien je suis heureuse de vous avoir rencontré. Clotilde reçoit généralement des gens insipides au milieu desquels je m'ennuie toujours mortellement. A l'avenir, la présence de votre jeune ami Lambesc changera peut-être l'ambiance, si la maîtresse de céans y consent car elle a un caractère é-pou-van-ta-ble. — Si épouvantable, vraiment! — Demandez à Georges Forest, de la Pacaudière. — Voilà plusieurs fois que vous prononcez ce nom, cher madame, et... — Il vous intrigue? — Je l'avoie. — Vous voulez l'histoire promise? — Eh bien, voilà. Il y a une trentaine d'années vivait, dans ce domaine qui lui appartenait, le baron Forest de la Pacaudière, vieux garçon bourré de défauts, au caractère étrange et aux idées biscornues. Il avait recueilli deux jeunes parents, Georges Forest de la Pacaudière, fils de son frère, et Clotilde Nolay, fille de sa sœur qui s'était mésallée avec un vague architecte. — Dont j'ai entendu parler et dont j'ai admiré l'oeuvre, si c'est bien lui qui construisit le palais régionaliste de Paris. — Je le crois, en effet. Bref, de ce triste mariage — qui prit fin dans un accident de chemin de fer — une fille était née, Clotilde que le vieux baron recueillit. C'était un enfant mince et malin n'en faisant qu'à tête et donnant pas mal de fil à retordre à son tuteur. Le baron n'eût pas plus de chance avec son neveu qu'avec sa nièce, Georges, de sept

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Le paradis du typo, à Gardenvale, et le code du travail

Suite de l'un des plus importants procès de l'année à propos du contrat de l'imprimerie

L'un des plus importants procès relatif aux conventions collectives de travail s'instruit actuellement devant le juge J.-C. Langlois.

C'est le premier procès de ce genre, puisque le tribunal aura à décider si un patron-imprimeur peut améliorer le sort de ses employés au moyen de retenues sans enfreindre la loi qui détermine que tout salaire doit être payé en espèces sonnantes.

Le 15 mai, au cours d'une longue audience, M. Harpell déclara qu'il avait pour idéal de former des imprimeurs experts, "les meilleurs au pays", pour la bonne raison qu'il imprime à son atelier Bibbes, La Somme Théologique, etc.

En attendant l'exposé de ce programme, le juge Langlois ne put s'empêcher de déclarer: "Tout cela est merveilleux, mais pour un philantrope capable d'organiser un si parfait système, il y aura 95 patrons-imprimeurs qui se serviront de ce prétexte humanitaire pour enfreindre la loi."

Hier, le témoin Harpell reprit l'histoire de son entreprise, mais M. Roger Brosard s'y opposa. Le tribunal, cependant, fort intéressé, permit le témoignage sous réserve de l'objection de la poursuite.

Dans la semaine mentionnée dans l'accusation, Gérard Guay a reçu un "cadeau" de \$49, parce que les directeurs ont reculé sa période d'apprentissage de 10 mois et lui ont crédité

Une loi promulguée pour 1934 ne peut s'appliquer en 1941

Jugement des plus importants autour de papiers à cigarettes sans timbres d'accise

M. J.-A. Beauséjour, 4277 est, rue Ontario, marchand de tabac bien connu, accusé d'avoir été trouvé en possession d'une quantité de papiers à cigarettes, sur lesquels il n'y avait pas de timbres d'accise, a été acquitté hier, par le juge Gustave Marin.

La plainte reproche au défendeur, marchand de tabac en gros et au détail, d'avoir eu en sa possession, le 25 mars 1941, une quantité de papiers à cigarettes sur lesquels les timbres d'accise n'ont pas été apposés, conformément à la loi spéciale des revenus de guerre, chap. 179, sec. 77a, s. 7.

La preuve révèle: 1) Que le défendeur a été trouvé, le 25 mars 1941, en possession de 143 boîtes de 25 livrets de 100 feuilles chacun de papiers à cigarettes sur lesquels les timbres n'avaient pas été apposés, et que ces papiers à cigarettes avaient été achetés par le défendeur en octobre 1940.

En 1934, la loi fut amendée par 24-25 Geo. V, chapitre 42, en ajoutant le paragraphe 7, qui se lit comme suit: "Tout marchand en gros et au détail doit apposer sur chaque paquet non timbré de papiers à cigarettes ou tubes de papiers à cigarettes par lui détenus le premier jour de juillet 1934, en vue de la vente, un timbre d'accise de la valeur, etc."

L'honorable Rhodes, alors ministre des Finances, lors d'une lecture du bill 97, section 3, comportant cet amendement, déclara (voir Hansard de 1934, page 4007): "It is purely administrative and provides for the affixing of stamps in the event of dealers having goods in hand."

L'intention du législateur était partant d'obliger le "dealer", marchand en gros et au détail, d'apposer des timbres dans le cas où il aurait en mains de ces marchandises. Mais à quel moment devaient-ils, dans l'intention du législateur, apposer ces timbres?

La Cour d'appel rendra plusieurs arrêts le 30

Provincia de Quebec District de Montreal

AVIS D'ACTION EN SEPARATION DE BIENS

Dix ans au baigne ou une simple amende

L'OR QUI SE MUE EN PELURES D'ORANGES

Henry Kayser, 35 ans, 4166, avenue Laval, a comparu hier, devant le juge Edouard Archambault, sous une accusation de tromperie.

Kayser aurait soutiré la jolie somme de \$1,800 d'un compatriote, Rubin Enkin, tailleur âgé de 65 ans, en lui vendant de l'or. La victime reçut une boîte scellée, pesante et bien ficelée, après avoir vu des échantillons du précieux métal et payé rubis sur l'ongle.

Rien ne sert de courir, il faut "payer" à temps

Jugement en faveur d'un vétérinaire de 1914

Audition en appel

Cour Supérieure

Cour Supérieure

Cour Supérieure

AVIS D'ACTION EN SEPARATION DE BIENS

Un comité pour l'emprunt de la victoire

Photographie prise à la réunion du comité de la division B du district No 15 de l'organisation de l'emprunt de la victoire.

La question des salaires au conseil de Lachine

Sur la culture physique

Nécrologie

LA LAURENTIENNE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

La question des salaires au conseil de Lachine

Seance mouvementée. L'échevin Leblanc nommé maire suppléant

Sur la culture physique

Nécrologie

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

La question des salaires au conseil de Lachine

Seance mouvementée. L'échevin Leblanc nommé maire suppléant

Sur la culture physique

Nécrologie

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

La question des salaires au conseil de Lachine

Seance mouvementée. L'échevin Leblanc nommé maire suppléant

Sur la culture physique

Nécrologie

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE sur la VIE

LAURENTIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE sur la VIE

La première excursion fluviale de la saison

Le S.S. Tadoussac quittera Montréal à destination de Québec samedi

La première excursion fluviale de la saison entre Montréal et Québec se fera samedi prochain.

La première excursion fluviale de la saison

Le S.S. Tadoussac quittera Montréal à destination de Québec samedi

La première excursion fluviale de la saison entre Montréal et Québec se fera samedi prochain.

Cartes PROFESSIONNELLES

Geoffroy & Prud'homme

BRAIS & CAMPBELL

JEAN HETU

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

AVIS LEGAUX

Cinéma - Musique - Radio - Théâtre

Au Palace

Le film "A Woman's Face", qui prendra l'affiche du Palace demain, a pour héroïne une femme d'un laid...

DERNIERE OCCASION DE VOIR "ATHALIE"

Ce soir, au Monument National, dernière chance de voir "Athalie". On verra bien en prendre note et retenir sans tarder son fauteuil.

"Je ne pense pas que le chef-d'œuvre de Racine ait jamais été présenté à Montréal dans d'aussi favorables conditions..."

L'horaire des spectacles

PRINCESS "The Man Who Lost Himself" 11 h. 27, 2 h. 17, 4 h. 27, 7 h. 27, 9 h. 17. "Mr. Dynamite" 10 h. 20, 1 h. 10, 3 h. 40, 6 h. 20, 9 h. 10.

Au Loew's

Robert Z. Leonard a mis à l'écran le film "Ziegfeld Girl", qui garde l'affiche du cinéma Palace une deuxième semaine.

Ce film, d'une mise en scène somptueuse, réunit, à la tête de sa distribution, les noms de Judy Garland, James Stewart, Hedy Lamarr, Lana Turner et Tony Martin.

Un ensemble de danseuses et de nombreuses figurantes apparaissent dans plusieurs tableaux d'une incomparable beauté.

Au St-Denis

Le film "Les petites alliées", qui prendra l'affiche samedi au Saint-Denis, compte parmi les plus belles réalisations de ces derniers temps.

Les petites alliées, ce sont les femmes et les petites amies des marins. Elles savent attendre le retour du marin et elles apportent, dans la vie de ces hommes, un peu de joie, un peu de bonheur.

Le second film à l'affiche sera "Jim la Houlette", et Fernandel est en vedette dans cette histoire d'un brave comptable qui, par amour et par goût de l'aventure, se fait passer pour un fameux bandit.

Au His Majesty's

La première montréalaise du film de Walt Disney, "Fantasia", aura lieu lundi soir, à 8 heures 30, au théâtre His Majesty's.

Un critique de Hollywood résumait ainsi ses impressions après une représentation du grand film: "Les lumières s'éteignent. On vous prépare ainsi, de la façon la plus simple, à un spectacle qui vous ravira. Puis on entend les premières mesures de l'une des grandes oeuvres musicales qui sont au programme, et l'enchantement commence."

Au Cinéma de Paris

Jean Gabin connaît un succès personnel éblouissant dans le film "Le récif de corail" présenté à l'affiche du Cinéma de Paris.

Outre ces deux grands artistes qui suffiront à remplir l'affiche, le public peut aussi admirer Pierre Renoir et Pierre Magnier.

Noyade à Rimouski

Chicoutimi, 28 (P.C.) — Mlle Gisèle Duchesne, fille de M. Patrice Duchesne, de Jonquières, s'est noyée au cours d'une partie de pêche à la Rivière-aux-Sables.



AU LOEW'S — Hedy Lamarr, l'une des vedettes de la revue musicale "Ziegfeld Girl", qui garde l'affiche une deuxième semaine.



AU HIS MAJESTY'S — Walt Disney s'est fait l'interprète de chefs-d'oeuvres de la musique dans "Fantasia", dont la première aura lieu lundi soir, à 8 h. 30, au His Majesty's. Ci-dessus: une centenaire de la sixième symphonie de Beethoven.



AU CAPITOL — Marlene Dietrich et Bruce Cabot dans une scène du film "The Flame of New Orleans", qui prendra l'affiche demain.



AU PALACE — Joan Crawford et Osa Massen dans une scène du drame "A Woman's Face", qui prendra l'affiche demain.

Au Capitol

René Clair a choisi une brillante distribution pour son premier film américain: "The Flame of New Orleans".

Marlene Dietrich commença ses études de violon dès son enfance, et elle semblait promise à une brillante carrière quand elle se brisa un poignet.

Mischa Auer, qui joue aux côtés de Marlene Dietrich, eut une enfance tragique. Son père est mort peu après sa naissance et il perdit sa mère durant la révolution russe de 1917.

Au Princess

A Hollywood, avant de lancer un film, on étudie toujours attentivement les goûts du public, et le citoyen moyen de la plus grande démocratie devient ainsi l'objet de mille attentions.

Chaque fois qu'une difficulté se présente, le directeur convoque Monsieur Tout-le-Monde et se rassure ainsi.

OUVERTURE DE LA FOIRE DU ROTARY

M. Walter A. Merrill, C.R., maire de Westmount, présidera au Forum, à 8 heures ce soir, l'ouverture de la grande foire du club Rotary de Westmount.

Le public y trouvera de nombreux divertissements: des jeux divers, une exposition de produits canadiens, des expositions de mode, un pavillon de danse, etc.

Le club Rotary imite ce qui fut fait avec succès dans d'autres villes. La foire se continuera les 30 et 31 mai, et tous les bénéfices en seront versés à trois institutions de charité: le Julius Richardson Convalescent Home, le Montreal Children's Hospital, et le St. Patrick's Orphanage.

Les organisateurs demandent aux parents d'accompagner leurs enfants.

LA RENOMMEE DE M. CHAVCHAVADZE

Le prince Georges Chavchavdze, le distingué pianiste russe, donnera un récital au théâtre His Majesty's le 1er juin, à 8 h. 45 du soir, au profit de la souscription au nom de la reine pour les victimes des raids aériens.

Recollection mensuelle des anciens retraitants du Christ-Roi, dimanche

Dimanche 1er juin, aura lieu à la chapelle des Pères Franciscains, 2010 ouest, Dorchester, la recollection mensuelle des anciens retraitants de la Maison du Christ-Roi.

Il y aura messe de communion à 9 heures suivie du petit déjeuner habituel, à la salle Saint-François. La conférence sera donnée par le révérend Père Lorenzo Gauthier, c.s.v. Monsieur P.-E. Côté député de Verdun, présentera la conférence et Monsieur A. Cinq-Mars sera chargé de la remerciement.

Tous les anciens retraitants de la Maison du Christ-Roi et de Montréal en général sont cordialement invités.

Le Gl LaFlèche à la Palestre

Nos soldats, dit-il, défendent aujourd'hui la langue française — Le R. P. Joseph Paré

Le major-général L.-R. LaFlèche, sous-ministre des services de guerre nationaux, rendait, il y a quelques jours, une visite impromptue à la Palestre Nationale, au cours d'une représentation artistique du Jardin du Bon Parler Français, filiale de la Société du B.P.F. Ayant à parler au président d'honneur, il préféra ne point le déranger et accepta, de bonne grâce, l'invitation qu'en lui fit d'assister à ce concours de diction.

Il s'agit des plus jeunes d'une classe du Bon Parler Français dirigée par Mlle M. Emma Briard, qui interprètent "Ma fille est bien malade". "Le jeu des marchands et des marchandes", "Un grand bal d'enfants" et de très gentilles pièces de leur répertoire.

Le major-général se joignit donc au groupe des invités d'honneur et avoua, dans ses remarques, à la fin du spectacle, que cette diversion, au milieu des graves problèmes de sa tâche de chaque jour, était une aubaine! Il formula même une antithèse entre la sérénité de ces bébés et les soucis que la guerre projetait sur le front des plus âgés.

Cette allocution vint à la suite d'une invitation du R. P. Paré, aumonier général de l'A.C.J.C., président d'honneur de cette intéressante maternelle.

Son appartenance à ce concours — dictionnaire français — en général, est symbolisée par le mot "dictionnaire". Cette langue maternelle que vous, enfants, avez le courage d'apprendre, nous, soldats, avec la mère-patrie, avons le courage de la défendre! Loin de comprimer l'âme française, l'effort de guerre est intimement lié à toute notre volonté de faire rayonner l'esprit de notre culture nationale, sur le sol canadien.

Dans son mot à titre de président d'honneur, le R. P. Paré avait dit en substance: "Mon général, j'en garde au coeur de nombreux et incontestables témoignages: non seulement vous êtes un chef, mais un père pour nos jeunes conscrits. L'attention que vous avez à coeur de leur donner actuellement, morale et religieuse, est, pour les parents de nos jeunes du service obligatoire, la plus sûre garantie de leur bien-être physique, social et d'une formation militaire consciencieusement adaptée; ils constatent — et cela leur donne confiance — qu'il y a quelqu'un à la tête des services de guerre qui a, pour les jeunes les attentions d'un grand et sincère ami!"

Le spectacle, où tout était au point, révéla une fois de plus la brillante réputation justement acquise de Mlle Briard. Les prochaines matinées, inscrites pour le 2 juin, au Gesù, et le 22 juin, à la salle St-Sulpice, devraient, à nouveau, recevoir les faveurs du public, ami de l'enfance.

Aviateurs, soldats et marins risquent leur vie... au moins prétons notre argent.

En faveur des colons victimes du feu de forêt

Il faut les secourir en attendant l'intervention des pouvoirs publics

Pendant plusieurs jours, les journaux nous ont rapporté de multiples feux de forêts; d'heure en heure la radio nous tenait au courant de la marche de l'élément destructeur. Après une lutte acharnée, aidée de quelques orages, on est parvenu à maîtriser la plupart des incendies qui faisaient rage dans les régions de colonisation du nord et l'on commença à se rendre compte des dégâts causés non seulement à la forêt, mais aux habitations des colons. Plusieurs familles ont dû quitter "le Hood" pour aller chercher refuge dans les villes voisines.

Déjà les demandes ont commencé d'affluer à l'entrepôt de l'Aide aux Colons à Montréal, et cette oeuvre s'efforce dans la mesure de ses moyens, d'apporter un peu de confort à ces pauvres sinistrés. On sollicite donc la collaboration du public à la tâche qui s'impose de fournir aux familles de colons ainsi éprouvées du mobilier, de la lingerie, des chaussures, des paquets, enfin tout ce qui peut leur être de quelque utilité.

On est prié de s'adresser à l'Entrepôt n° 8540, ou de faire parvenir ses dons directement à l'entrepôt situé à 2505 est, rue Sainte-Catherine.

Avis concernant le bateau-passeur "Cité de Trois-Rivières"

Trois-Rivières, 28 (Du correspondant du Canada) — M. Gagnon, inspecteur de la marine, a avisé la Cité de Trois-Rivières que le bateau-passeur "Cité de Trois-Rivières" ne peut naviguer sur le Saint-Laurent jusqu'au 31 septembre prochain, délai que lui accorde le permis décerné à la suite de sa dernière mise en cale-sèche. Les autorités municipales sont donc avisées de retirer le navire de l'eau à cette date et de le mettre aussitôt en réparations, sans qu'il ne pourra être remis en service.

Excursions à Montréal

Montréal recevra la visite en fin de semaine de nombreux excursionnistes des Etats-Unis qui profiteront du long congé de la "Fête du Souvenir", annonce M. O.-A. Trudeau, agent de district du Canadien National. A cette occasion le Canadien National fera circuler des trains d'excursion de Portland et de New-York.

La raison de la ténacité anglaise

L'hon. M. Malcolm Macdonald au Women's Canadian Club d'Ottawa

Ottawa, 28. (Du correspondant parlementaire du Canada). — Le haut-commissaire britannique, M. Malcolm Macdonald, a révélé aujourd'hui, dans un discours devant le Women's Canadian Club d'Ottawa, qu'il avait serré la main à l'amiral Holland il y a à peine quelques semaines, sur le pont d'avant de son navire, le "Hood", un marin sage, gai et courageux. L'une des qualités de l'Anglais, dit encore M. Macdonald, est sa patience. Et je vais vous dire pourquoi nous sommes patients, ajoute le haut-commissaire. C'est parce que nous savons que nous ne sommes pas seuls. Vous, du Canada, êtes avec nous comme le sont les autres.

Dominions et les colonies, et nos amis dans divers pays, vos troupes sont à côté de nos troupes en Angleterre, prêtes à repousser l'ennemi s'il s'avise de mettre le pied sur notre sol sacré. Vos aviateurs de guerre et qui sont déjà couverts de gloire et qui participent à la défense de l'air. Vos marins font leur devoir dans cette bataille de l'Atlantique. Les citoyens d'Angleterre savent tout cela et se sentent reconfortés.

La pêche en fin de semaine dans la région des Laurentides

M. C. K. Howard, chef du bureau du tourisme et des congrès du Canadien National, annonce que la pêche sera bonne en fin de semaine. Des rapports reçus des agents de la compagnie font mention de belles prises dans la région des Laurentides, de La Tuque, du lac St-Jean, du nord-ouest de Québec ainsi que du nord de l'Ontario.

On mande des Laurentides que le niveau de l'eau des lacs et des rivières en bordure des lignes du Canadien National est normal. Le temps bien que couvert est calme et frais. Le régi du Lac St-Jean rapporte des conditions de pêche excellentes à Roberval, à Sainte-Bleue et St-Félicien ainsi qu'à La Tuque, à Parent, à Timbalier et à Bourmont.

Requête de la paroisse Ste-Marguerite de Cortone

Trois-Rivières, 28. (Du correspondant du Canada) — Les échevins Guimont et Goulet ont rencontré les autorités de la St-Maurice Transport pour appuyer une requête des paroissiens de Ste-Marguerite-de-Cortone demandant que cette paroisse soit desservie par les autobus. Les paroissiens ont fait savoir qu'ils étaient les seuls à être privés de ce service présentement et appellent que la compagnie a déjà déclaré que le jour où les tunnels Lavrière et Kerbois seraient construits, ce service serait inauguré. Or, ces deux tunnels sont ouverts depuis longtemps et le service n'existe pas encore.

M. Charles David à la Wartime Housing Limited

Il succède à M. Wilfrid Gagnon — Belle carrière d'architecte

Ottawa, 28 — Le ministère des munitions et approvisionnements annonce aujourd'hui que M. Charles David, M.I.R.C.A. de Montréal, a été fait conseiller de la Wartime Housing Limited.



M. Charles David

Housing Limited. M. David succède à M. Wilfrid Gagnon qui a été nommé à cause de la guerre à la charge qui lui incombe au ministère comme co-directeur général de la division des achats. M. David a étudié à l'École Polytechnique de Montréal et l'Université de Pennsylvanie. M. David fut dessinateur technique chez Ross & MacDonald, à Montréal, Thos. W. Lamb & New-York, et Paul Davis & Philadelphia. Après un stage d'été, en 1918, comme lieutenant dans le Corps des ingénieurs canadiens, il revint en 1919 exercer la profession d'architecte à Montréal.

Membre du conseil de l'Association des architectes de la province de Québec depuis 1928, M. David est président. Il a été admis en 1936 comme membre de l'Institut royal canadien des architectes. M. David a travaillé avec une expérience acquise étendue que varie. Parmi ses œuvres les plus importantes figurent à l'École Polytechnique de Montréal, l'Université de Pennsylvanie, M. David fut dessinateur technique chez Ross & MacDonald, à Montréal, Thos. W. Lamb & New-York, et Paul Davis & Philadelphia. Après un stage d'été, en 1918, comme lieutenant dans le Corps des ingénieurs canadiens, il revint en 1919 exercer la profession d'architecte à Montréal.

Les secours à Trois-Rivières

Le conseil devra emprunter \$260,000 ou cesser de payer des allocations

Trois-Rivières, 28. (Du correspondant du Canada). — Suivant un estimatif préliminaire présenté en commission permanente, il en coûtera à la cité de Trois-Rivières environ \$260,000 pour distribuer des allocations de chômage et des secours spéciaux aux chômeurs d'ici la fin de la présente année.

Cette dépense ne peut être envisagée sans que le gouvernement provincial autorise le conseil à emprunter cette somme ou que les contribuables adoptent un règlement d'emprunt. M. Robert Ryan, directeur des finances, a avisé le conseil que le budget affecté à ces dépenses est maintenant dépassé. On a décidé de demander au trésorier un estimé détaillé qui sera étudié au cours d'une réunion spéciale du conseil après quoi les autorités municipales iront rencontrer le gouvernement provincial. Elles lui demanderont le pouvoir d'emprunter cette somme. Si ce privilège n'est pas accordé, on pourra soumettre, et si ce n'est un règlement d'emprunt, et si celui-ci est désapprouvé, la cité fermera tout simplement son bureau de chômage.

Adolescent condamné à trois ans d'école de réformes à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 28 (Du correspondant du Canada) — Un garçon de seize ans a comparu lundi devant le juge F.-X. Lacoursière sous l'accusation d'avoir volé quelques lettres dans une boîte à lettres de la ville de Grand-Mère, le 2 mars dernier. Le tribunal a condamné l'adolescent à trois ans d'école de réformes. Le plaideant avait été déposé par M. Adrien Beauchamp, surintendant des services postaux à Québec.

ST. DENIS Marie Bell FEDORA Le Recif de Corail LOEW'S THE GREAT AMERICAN BROADCAST PALACE CAPITOL IMPERIAL

FANTASIA WALT DISNEY présente STOKOWSKI HIS MAJESTY'S

JEUDI, 29 MAI 1941 L'horaire d'aujourd'hui à la radio CBF CBM CKAC CFCF CHLP

Chronique militaire

Première unité spécialisée canadienne-française dans l'armée active canadienne

Le major Lionel Lafrance, nommé commandant de la 19e compagnie de campagne du génie de l'armée canadienne, a déclaré que son unité, bien que bilingue en principe, serait composée de Canadiens français

Le major Lionel Lafrance, chef de la section des ingénieurs du district militaire No 4, qui vient d'être nommé commandant de la 19e compagnie de campagne du génie royal canadien, a déclaré, hier après-midi, que son unité, bien que bilingue en principe, serait composée presque exclusivement de Canadiens français.

Ce sera la première unité spécialisée composée de soldats canadiens-français. Tous les officiers de cette compagnie sont de langue anglaise, parlent couramment le français. Voici les noms de ces officiers: le major Lionel Lafrance, commandant; le capitaine S. S. Hawkins, second en commandement; les lieutenants Gabriel Lefebvre, du 4th army troops; Stephen Franklin, actuellement attaché au corps des ingénieurs forestiers et Olier Lafond.

La 19e compagnie a été mobilisée la semaine dernière en vue de la formation de la 4e division canadienne. Son effectif sera de 243 hommes et elle aura ses quartiers aux casernes Jacques-Cartier du dépôt du district No 4, à Montréal-Sud.

Cette unité, sur le champ de bataille, sera chargée de la construction des ponts, des bases d'artillerie, des nids de mitrailleuses, des abris dans les tranchées et en général, de tous les travaux de fortification en terrain.

Le major Lafrance a expliqué que son unité se composera principalement de charpentiers-menuisiers, (au nombre d'environ 60); d'ouvriers pour le béton, d'électriciens, de plombiers, et de plusieurs autres catégories de techniciens et d'ouvriers.

Le major Lafrance est le nouveau commandant de la 19e compagnie basée à Québec où il a fait une partie de ses études. Plus tard, il est entré au collège d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière où il est sorti en 1925 pour entrer au service du ministère de l'agriculture.

Lorsqu'il était à l'emploi du ministère de l'agriculture, il s'occupait tout particulièrement du drainage des terres.

Le major Lafrance appartenait à l'armée non permanente depuis 1922. Jusqu'en 1936, il a fait partie du 5e train divisionnaire du Service de l'infanterie de l'armée canadienne. En 1936, ses fonctions l'ayant appelé à Victoriaville, il demanda à être transféré au corps des ingénieurs.

Dès le début des présentes hostilités, c'est-à-dire dès le 2 septembre 1939, le major Lafrance s'est enrôlé dans l'armée active.

Aux quartiers généraux du district No 4, il a remplacé le major A. J. Kerry, comme chef du service des ingénieurs et le major F. A. McGivernin a été nommé pour remplir le poste que le départ du major Lafrance laisse vacant.

C'est au major Lafrance que revient le mérite d'avoir organisé et dirigé avec tant de compétence les travaux de construction des nouveaux centres d'infanterie.

Le capitaine Hawkins Celui qui a été nommé second en commandement de la nouvelle compagnie, le capitaine Hawkins, est un vétérinaire de la Grande Guerre. De 1915 à 1918, il a été en service actif dans le 75e régiment d'infanterie de Winnipeg. Après la guerre, il a exercé sa profession d'architecte à Montréal et à Québec.

Membre de l'Association des architectes de la province, le capitaine Hawkins est un diplômé de McGill.

Permis accordés aux malades et aux convalescents Sur la recommandation de l'officier médical, le commandant d'une unité pourra accorder une permission à un officier ou à un soldat malade ou convalescent pourvu qu'il tienne compte des instructions suivantes:

Pour les officiers: une permission de six mois pour cause de maladie peut être accordée par l'adjutant général d'un bureau médical qui devra mentionner dans son rapport la longueur de la période nécessaire au rétablissement du patient.

Un officier en permission devra communiquer avec son commandant, 10 jours avant la date d'expiration de sa permission, afin de passer un nouvel examen qui déterminera si son état de santé peut lui permettre de reprendre son service.

Appréciation du travail de la police fédérale

La Commission du service civil loue la surveillance des services de la police

Ottawa, 28. (P.C.) — Le service des empreintes digitales et les autres services de la police fédérale, employés pour se rendre compte de la loyauté des fonctionnaires fédéraux, sont l'objet d'une attention toute particulière dans le rapport de la Commission du service civil déposé, aujourd'hui, aux Communes. On apprécie beaucoup le travail qu'ont accompli ces divers services.

La police fournit des rapports sur le caractère et les habitudes de chaque personne qui obtient un emploi et elle prend les empreintes digitales pour les dossiers criminels et les fins d'identification. "Il est malheureux, dit la commission, que dans certains cas l'urgence soit telle qu'il ne soit pas possible de fournir les renseignements nécessaires avant les nominations. Nous comprenons, toutefois, la nécessité de mesures expéditives et même l'importance d'exiger les empreintes digitales de ceux qui subissent des examens."

La Commission du service civil dit, d'autre part, qu'il est très difficile de surveiller certaines écoles sans scrupules qui donnent des cours par correspondance. "On craint qu'un bon nombre de personnes ne soient invitées à suivre, moyennant un prix très élevé, des cours qui ne donnent aucun résultat satisfaisant, ou à payer pour des renseignements qu'ils pourraient obtenir gratuitement de la Commission."

Le rapport est signé de MM. Adrien Potvin, C. H. Bland et J. H. Stitt, commissaires.

Amendements à la loi du divorce

Pour éviter de longs et coûteux voyages à de futures divorcées

Ottawa, 28. (Par Adjuv. Savard, correspondant parlementaire du CANADA). — Le sénat a approuvé hier, en dernière lecture, les bills amendement de la loi du divorce, les droits d'accise et la loi des surplus de bénéfices, selon les indications contenues dans le budget. Il n'y a eu aucun changement apporté.

Un projet de loi concernant le contrôle de l'exportation du gibier et un bill amendement la loi des Indiens ont reçu leur première lecture. Sur proposition du sénateur A. B. Copp, libéral du Nouveau-Brunswick, la Chambre a approuvé en seconde lecture, un bill modifiant la loi de juridiction du divorce. Après quoi, ce bill a été renvoyé au comité des bills privés.

Depuis nombre d'années, le divorce a été reconnu au Canada, et les cours de la plupart des provinces, que le divorce soit une bonne chose ou un mal, possèdent le droit d'accorder un divorce, a dit le sénateur Copp. D'après son expérience, durant six ans comme membre du comité sénatorial du divorce, 75 p. 100 des demandes qui ont été soumises à cet organisme, dépendaient des fautes des hommes. Le présent bill, continue le sénateur Copp, ne propose pas autre chose que de placer la femme sur un pied d'égalité avec l'homme lorsqu'il demandent un divorce par désertion.

D'après la loi actuelle, si une femme vit avec son mari au Nouveau-Brunswick, si son mari l'abandonne et si ensuite elle va habiter avec ses parents en Colombie-Britannique elle devra demander un divorce après que les deux années statutaires se seront écoulées. Le présent bill, a dit le sénateur Copp, permettrait à une femme de demander un divorce aux cours de la province dans laquelle elle habite, indépendamment de celle où la désertion a eu lieu.

Le sénateur Copp demande d'adopter le bill en seconde lecture et de l'envoyer ensuite au comité pour lui faire subir les amendements nécessaires que l'on pourrait juger à propos d'y apporter.

Le très honorable Arthur Meighen, leader conservateur, a dit qu'il comprenait que le sénateur Copp était prêt à accepter un amendement comportant qu'une femme doit avoir habité d'abord deux ans dans la province où elle demande un divorce. Il avait étudié cette question avec un esprit sympathique. Mais l'on a fait voir des inconvénients qui pourraient résulter si l'on adoptait ce bill tel quel. Il suggère que le comité devrait étudier un amendement à peu près comme ceci: une femme demandant le divorce dans la province où elle est allée habiter après avoir été abandonnée par son mari, devrait avoir à prouver à la cour que le fait d'instituer les procédures dans une province autre que celle où la désertion a eu lieu, ne cause aucune injustice.

Le sénat a ajourné ensuite, pour étudier ce bill au comité des bills privés. Il se réunira lundi soir à 8 h.

Congrès à Montréal des chirurgiens

Les délégués étudieront, en particulier, la chirurgie traumatique

Plus de cent cinquante chirurgiens américains accompagnés de leurs épouses, sont arrivés à Montréal, hier soir, pour assister, ce matin, au troisième congrès annuel de l'Association américaine pour la chirurgie traumatique. Le docteur Fraser B. Gurd, directeur de la section de la chirurgie à l'Hôpital Général de Montréal, est le président de cette association.

Aujourd'hui, des réunions auront lieu dans les cliniques à l'Hôpital Général et à l'Hôpital Victoria. Les préparatifs nécessaires ont été organisés par les docteurs Jean Tremblay, H. Gurth et Gavin Miller. C'est la plus importante réunion tenue jusqu'à maintenant par cette association.

Noms de 59 Canadiennes prisonnières des nazis

(Suite de la page 11)

Marie Letourneau, 25 juillet 1916, Trois-Rivières, Qué., (le nom du plus proche parent n'est pas mentionné); Estelle Léveillé, sœur Oblate, 31 juillet 1916, Lavolette, Qué., dont le plus proche parent demeure au Château de la Beauvrière, près Angers, France;

Elisabeth MacNeil, 17 février 1906, Big Pond, Colombie canadienne, Petites-Sœurs des Pauvres, La Tour Saint-Joseph en Saint-Pern, France;

Germaine Maillois, 1er septembre 1902, Anicône Lorette, Qué., (le nom du plus proche parent n'est pas mentionné);

Armande Martel, 6 avril 1912, Chicoutimi, Qué., Mère Supérieure, 31, rue d'Antran, Rennes, France;

Thérèse Martel, 14 octobre 1915, Chicoutimi, Qué., Mère Saint-Cyrille, Procure des Eudistes, 1, rue Jean Dole, Paris;

Marie Gilberte Alice Martin, 5 décembre 1910, Montréal, Mme Lydia Martin, 5954, rue Cartier, Montréal;

Mariette Martin, 27 février 1915, Chicoutimi, Qué., Mère Saint-Arnould, 77, rue Aristide Briand, Rennes, France;

Judith Mathieu, sœur Gertrude, Oblate, 19 août 1919, Sainte-Monique de Nicolet, Qué., le plus proche parent dont le nom n'est pas mentionné demeure au Château de la Beauvrière, près Angers, France;

Mary McHugh, 26 décembre 1900, Halifax, Howard Jourdain, 23, est 30, rue, Oswego, Etat de New-York;

Jeannette Mercier, 4 octobre 1915, Saint-Isidore, Qué., Léonidas Mercier, Saint-Isidore;

Blanche Mercier, 17 avril 1916, Sainte-Méthode de Beauce, Qué., M. Emile Mercier, Lac-Mégantic, Qué.;

Marie-Annette Morin, 18 juin 1905, Plessisville, Qué., M. Morin (impossible d'obtenir les initiales), Plessisville, Qué.;

Leone Morrissette, sœur Oblate, 20 juillet 1899, Québec, Etat du New-Hampshire, le plus proche parent dont on ignore le nom demeure au château de la Beauvrière, près Angers, France;

Marie Paquet, 21 novembre 1885, Pierreville, Qué., Monastère des Pauvres Clarisses, Penarclus, Lambézellec, France;

Rachel Paquet, 2 avril 1911, Saint-Eliphe, Qué., Monastère des Clarisses, Lambézellec, France;

Olivette Perreault, 21 novembre 1916, Lévis, Qué., à 5, rue de l'ancienne-Église, Montgiron, France;

Marie Poitevin, 13 janvier 1893, Cornwall, Ont., on ignore le nom du plus proche parent;

L'employé sera assuré contre le chômage au Canada

Il n'aura plus à craindre d'avoir à demander le secours direct

L'assurance-chômage deviendra une réalité le 1er juillet prochain. Pour les travailleurs, astreints au chômage périodique, c'est la différence entre le régime des secours directs et la certitude de pouvoir subvenir à leurs besoins, grâce au plan d'épargne de l'assurance-chômage.

Ce plan exige la coopération de l'employeur, de l'employé et du gouvernement. Chacun ajoute sa contribution, proportionnelle au salaire hebdomadaire de l'employé. Compte fait de la part de l'employeur et celle déduite de la part de l'employé, le gouvernement ajoute sa part, soit 20 p.c., et assume tous les frais d'administration. Les cotisations rassemblées à des primes d'assurance; elles s'accumulent jusqu'au jour où le travailleur — homme ou femme — devient chômeur. Après un bref intervalle, celui-ci recevra un chèque et ainsi de suite chaque semaine durant la période de chômage.

Voilà, en résumé, le plan d'assurance-chômage tel qu'il existe depuis 30 ans en Grande-Bretagne et qui devient maintenant obligatoire au Canada. L'expérience anglaise et des autres pays a permis à la Commission d'assurance-chômage de mettre au point un plan facile à appliquer et garantissant le maximum d'avantages au travailleur.

Ce plan est la simplicité même. Les contributions à la caisse, effectuées par l'employeur et l'employé, sont payables en timbres d'assurance-chômage que l'employeur se procure dans les bureaux de poste. Les timbres seront apposés par l'employeur dans un livre spécial, chaque semaine. Ce livre tient compte des contributions au crédit de l'employé et sert à calculer les allocations auxquelles il aura droit pendant la période de chômage.

Certaines classes de travailleurs ne sont pas éligibles pour l'assurance-chômage et il y a des conditions à remplir. Patrons et employés devront se familiariser avec le fonctionnement de ce plan. Tous renseignements utiles seront obtenus des maîtres de poste.

La loi prévoit l'établissement de bureaux de placement à travers tout le Canada au bénéfice des patrons et des travailleurs. Ces bureaux seront ouverts aussitôt que possible afin d'obtenir un rendement de travail maximum en temps de guerre et faciliter à nos travailleurs le retour aux conditions normales qui suivront la paix.

Les jumelles ont reçu un grand nombre de cadeaux

Leur anniversaire est marqué par de nombreuses cérémonies, à Callander

Callander, Ont., 28. (P.C.) — Les jumelles Dionne ont reçu aujourd'hui, à l'occasion de leur septième anniversaire de naissance, des cadeaux de toutes les parties du continent et de personnes de toutes conditions.

Les jumelles attendaient ce jour avec impatience et elles ne furent pas déçues. Son Excellence Mgr LeNelligan vint célébrer un grand-messe dans leur nursery. Il y eut ensuite un déjeuner de famille.

Avec leurs frères et sœurs, elles jouèrent, comme à l'ordinaire, durant une demi-heure à la vue des visiteurs. Elles étaient charmantes dans leurs robes en tissu imprimé bleu turquoise, relevé de fleurs blanches.

Ces apremises elles revêtirent pour la première fois leurs costumes militaires et furent cadeaux d'une ambulance qu'elles viennent d'acheter à M. Ford S. Kump, président de la Croix Rouge du Canada.

Ce soir, on les invita à parler à la radio. Elles se montrèrent intimidées dans leurs souhaits au Dr Allan Roy Dufour, qui manqua cette fête pour la première fois depuis la naissance des jumelles. Il se remet actuellement d'une grave opération.

Vers la fin du programme toute gêne disparut, et les petites Dionne entendirent sans la moindre hésitation une vieille chanson canadienne.

La Broadcast Music of Canada

Elle obtiendra un sou par appareil de T.S.F. muni d'un permis au Canada

Ottawa, 28. (P.C.) — On a appris, aujourd'hui, que le comité des droits d'auteur au Canada a décidé que les postes de T. S. F. canadiens devront payer en droits d'auteur huit sous à la Canadian Performing Right Society et un sou à la Broadcast Music Society et un sou à la Broadcast Music of Canada Incorporated pour chaque appareil de T.S.F. muni d'un permis.

Cette décision a été prise à la suite de séances qui ont pris fin en février dernier. Elle sera publiée dans le prochain numéro de la Gazette du Canada.

Chronique ouvrière

Hausse de \$5 réclamée par les ouvriers de la fourrure

Par le Comité des membres sera remise aux manufacturiers par le Comité conjoint de l'Union internationale. Plusieurs patrons ont déjà offert une augmentation de 5 à 10 pour 100

Les membres de l'Union internationale des ouvriers de la fourrure ont résolu, hier soir, au cours d'une réunion régulière à la salle de l'Assistance publique, de recommander à leur comité conjoint d'intervenir pour obtenir des employeurs une augmentation générale de cinq dollars par semaine. La requête signifie pour les ouvriers de l'industrie une hausse de douze à trente-et-un pour cent, selon les salaires qu'ils reçoivent actuellement pour leur travail.

La décision a été prise par les membres des deux locaux, après une longue discussion au cours de laquelle plusieurs ouvriers ont signalé l'intention de certains manufacturiers d'augmenter volontairement les salaires. On a dit, en effet, que des patrons avaient offert à leurs employés des augmentations variant de cinq à dix pour cent. C'est ce mouvement patronal qui a poussé les ouvriers et les ouvrières à réclamer une hausse générale de salaires.

L'augmentation de cinq dollars par semaine semble exagérée à première vue, mais les membres ont prétendu que ce sont les classes inférieures des

ateliers: les bloqueurs, les finisseurs, etc. qui ont le plus besoin d'une hausse de salaires. Il convient de signaler, en effet, que cinq dollars pour les tailleurs — ils reçoivent actuellement un minimum de \$40 par semaine — signifient à quelque chose près l'offre faite par les employeurs.

Immédiatement après l'adoption de la requête, le vice-président général de l'union, M. Albert Roy, a manifesté l'espoir que les manufacturiers collaboreront avec les représentants de l'union pour en arriver à une entente. "J'exprime le vœu, a-t-il dit, qu'ils comprennent la nécessité d'améliorer les gages dans un temps où le coût de la vie est assez élevé".

C'est la première fois que l'Union internationale soumet une telle requête aux manufacturiers a v a n t l'abrogation de son contrat collectif. Ordinairement, elle attendait l'expiration de l'entente pour réviser le barème des salaires. C'est l'offre des employeurs, puis l'augmentation du coût de la vie, qui l'obligent à relever le standard de vie de ses membres.

Telle a été l'opinion exprimée au cours de la réunion. M. Napoléon Maurier présidait les délibérations.

Requête des charpentiers-menuisiers au ministère fédéral du travail

Le conseil de district de la fraternité des charpentiers-menuisiers a demandé dernièrement au ministère fédéral du travail d'instruire une enquête sur le placement des ouvriers aux travaux de la défense nationale exécutés à Ste-Thérèse, et le secrétaire du conseil, M. Edouard Larose, a déclaré, hier soir, aux délégués des locaux, qu'il s'attend à recevoir prochainement une réponse à ce propos.

Le conseil a demandé l'instruction d'une enquête "en protestant contre le refus des entrepreneurs d'employer des menuisiers de Montréal", a ajouté M. Larose. "Il y a bien des menuisiers de notre ville qui travaillent à cet endroit, a-t-il ajouté, mais on a refusé dernièrement à un bon groupe d'ouvriers de ce métier de les employer, alors qu'on avait besoin de charpentiers. Nous protestons parce que des ouvriers des autres centres de la province, assez éloignés de Ste-Thérèse, y ont un emploi permanent."

Dans sa lettre au ministère du travail, le conseil de district a aussi demandé pour ses représentants le

droit de circuler sur ces travaux, afin d'entrer en relations avec les ouvriers. Les chefs ouvriers ont actuellement le droit de visiter d'autres chantiers analogues dans les environs de Montréal.

Le conseil des charpentiers-menuisiers est très heureux, d'autre part, d'avoir obtenu du ministère du Travail la reconnaissance des droits des menuisiers. Il avait protesté, il y a quelque temps, contre le fait que les planchers de bois franc étaient faits par d'autres ouvriers, et le ministère a reconnu que cette opération appartient exclusivement aux menuisiers. La protestation avait trait aux ouvriers employés à St-Paul-E-mite.

En dernier lieu, M. Larose a signalé que les locaux montréalais de la fraternité sont très prospères. Ils ont fructifié une moyenne de 150 membres par mois et trouvent de l'emploi à une cinquantaine de membres chaque semaine. L'effectif global du conseil de district est actuellement d'environ trois mille membres. "Nous avons très peu de sans-travail, dit M. Larose. La majorité de ceux qui cessent de travailler sont placés quelques jours plus tard."

Le défilé annuel du conseil des métiers et du travail aura lieu le premier septembre

Le défilé annuel du Conseil des métiers et du travail de Montréal aura lieu cette année, comme d'habitude, le premier lundi de septembre. Les chefs des unions internationales affirment que les rumeurs, voulant que ce défilé n'ait pas lieu cette année, sont fausses et sans fondement. Les unions n'ont jamais eu l'intention de décommander cette manifestation. Au contraire, elles se préparent à lui donner un éclat particulier.

"Nous démontrons notre force démocratique en ces temps où, appelés à contribuer à l'effort de guerre, les ouvriers n'épargnent aucun sacrifice pour remporter une victoire totale sur les forces totalitaires", dit M. J. E. Gariépy, secrétaire du Conseil des métiers. "Ce sera la preuve que mieux les ouvriers sont organisés, plus ils peuvent contribuer à la victoire finale des armées alliées."

M. Gariépy ajoute qu'il est possible, toutefois, que des unionistes ne puissent, à cause de leur emploi dans les usines de guerre, prendre part à cette manifestation des ouvriers syndiqués, mais, dit-il, nous aurons la satisfaction de dire que les absents remplissent une noble tâche: celle de produire des munitions pour abattre les puissances de l'axe."

pour remporter une victoire totale sur les forces totalitaires", dit M. J. E. Gariépy, secrétaire du Conseil des métiers. "Ce sera la preuve que mieux les ouvriers sont organisés, plus ils peuvent contribuer à la victoire finale des armées alliées."

M. Gariépy ajoute qu'il est possible, toutefois, que des unionistes ne puissent, à cause de leur emploi dans les usines de guerre, prendre part à cette manifestation des ouvriers syndiqués, mais, dit-il, nous aurons la satisfaction de dire que les absents remplissent une noble tâche: celle de produire des munitions pour abattre les puissances de l'axe."

Mort accidentelle

Trois-Rivières, 28. (P.C.) — Un verdict de mort accidentelle fut rendu en cour du coroner, aujourd'hui, dans le cas de Gilles Poirier, âgé de 13 ans, qui fut le crâne fracturé dans un accident de la rue. Il tomba sous un camion.

Vente d'équipement à des prix sans précédents — 20011, Ste-Anne — Longue période de garantie CLAVIGRAPHES Underwood, Royal, Remington régularis et portatifs. Termes sur portables: \$2.00 comptant et \$1.00 par mois. Calculatrice Machlett et additionneur Bicknell. Accessoires. N. MARTINEAU & FILS 1019, RUE BLEURY entre les rues Vitré et Lagacette

M. Churchill parlera en français à la radio, le 1er

Ottawa, 28. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Churchill parlera en français à la radio dimanche soir, le premier juin, et aussi en anglais au cours d'une émission radiophonique organisée en faveur de la campagne de l'emprunt de la victoire.

BILLETS A PRIX REDUITS

Des juifs se battent en terre abyssine

Khartoum, Soudan anglo-égyptien, 28. (P.A.) — Des troupes de choc juives, recrutées au Proche-Orient et en Europe centrale, aident les Britanniques à faire disparaître les derniers centres de résistance italienne en Ethiopie. Leur unité compte aussi quarante pour cent d'Arabes. Ces juifs viennent d'Egypte, de Circassie, d'Arménie, d'Europe centrale. Dans ce groupe, on parle plus de trente langues. Il a participé à la bataille d'Amba Alajl.

Prix du billet simple plus un quart pour l'aller-retour FÊTE DU ROI Lundi, 9 juin

Augmentation des taxes. Il n'est toutefois déclaré en faveur de l'entente en scène de la Broadcast Music of Canada.

CANADIEN PACIFIQUE NATIONAL CANADIEN







BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Stocks', 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', 'Dern.', and '1941'.

CURB DE MONTREAL

Table of Curb market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Stocks', 'Ouv.', 'Haut', 'Bas', 'Dern.', and '1941'.

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, including columns for 'Stock et div.', 'Taux en \$', 'Haut', 'Bas', 'Dern.', and '1941'.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Table of Canadian bonds, including columns for 'Obligations garanties par le gouvernement', 'Offre', 'Dem.', and 'Rend.'.

Obligations provinciales

Table of provincial bonds, including columns for 'Emission', 'Int. Mat. Offr. Dem. Moy.', and 'Rend.'.

Obligations municipales

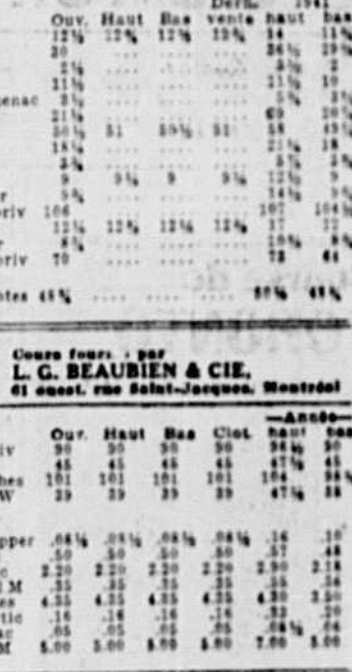
Table of municipal bonds, including columns for 'Emission', 'Int. Mat. Offr. Dem. Moy.', and 'Rend.'.

MEDECINS

Advertisement for Dr. Prevost, a specialist in various medical fields, located at 1440 rue Hutchison.

Advertisement for 'SERVEZ VOS AMIS EN ÉPARGNANT!' featuring a cartoon character and promoting savings.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES



M. ROGER MARTEL

Dividendes déclarés

Text listing various companies and their declared dividends, such as National Breweries and Hamilton Cotton Company.

Moyennes des obligations à New-York

Table showing average yields for various New York bonds, including columns for 'Yield', 'Rate', and 'Term'.

Rendement des valeurs

Table showing yields for various securities, including columns for 'Yield', 'Rate', and 'Term'.

Jeune homme condamné

News article about a young man from Trois-Rivières who was sentenced to 8 days in prison.

Funérailles du Dr H. Deslauriers

Obituary notice for Dr. H. Deslauriers, detailing his life and funeral arrangements.

Funérailles du Dr H. Deslauriers



M. ANDRÉ LESAGE

Cours moyens de la Bourse de Toronto

Table showing average market prices for the Toronto Stock Exchange, including columns for 'Par le Toronto Stock Exchange' and 'Cours'.

Moyennes de la Bourse de Montréal

Table showing average market prices for the Montreal Stock Exchange, including columns for 'Par le Montreal Stock Exchange' and 'Cours'.

À l'employeur...

Large advertisement for 'LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE' (Unemployment Insurance Commission) with detailed text and a graphic.

Décès du révérend P. Roberge, c.s.v.

Obituary notice for the Reverend P. Roberge, detailing his religious career and death.

Funérailles du Dr H. Deslauriers

Continuation of the obituary for Dr. H. Deslauriers, mentioning his family and funeral details.

Jeune homme condamné

Continuation of the news article about a young man sentenced to prison.

Funérailles du Dr H. Deslauriers

Continuation of the obituary for Dr. H. Deslauriers.

Funérailles du Dr H. Deslauriers

Continuation of the obituary for Dr. H. Deslauriers.

Funérailles du Dr H. Deslauriers

Continuation of the obituary for Dr. H. Deslauriers.

**DUVAL**  
MOTORS LTD  
— FR. 2117 —  
3930 Ste-CATHERINE E.  
529 JARRY DU. 5787  
1001 DEMONTIGNY E.  
FR. 2173

Dépositaires  
**Chevrolet - Oldsmobile**  
**Buick - Camions GMC**  
100 AUTOS USAGES

L'industrie de guerre a besoin de  
**SOUDEURS**  
à l'électricité — au gaz acétylène  
à haute pression — d'avions

DEMANDEZ LE PROSPECTUS, ET TERMES FACILES  
de l'  
**Ecole Moderne d'Electricité**

2251 rue DE LORIMIER Montréal AM. 6064

## Noms de 59 Canadiennes prisonnières des nazis

Le Canada a fait des représentations aux autorités allemandes pour leur rappeler que les Allemands ne sont pas internés au Canada—Les plus proches parents

Ottawa, 28 (P.C.) — Le secrétaire des affaires étrangères a publié ce soir les noms de cinquante-neuf Canadiennes qui sont présentement internées en France occupée par les forces armées nazies. Cette nouvelle liste porte à 116 le nombre des Canadiennes qui, selon les nouvelles jusqu'ici reçues, sont dans des camps d'internement de cette région de la France.

Le communiqué du secrétariat des affaires étrangères souligne, ce soir, que apparemment, ces Canadiennes ont été internées sur l'ordre de l'état-major général allemand qui veut que tous les Canadiens de France occupée, indépendamment de leur âge ou de leur sexe, soient arrêtés.

Des porte-parole du secrétariat des affaires étrangères du Canada ont déclaré que des représentations ont déjà été faites auprès du gouvernement allemand, par l'entremise des Etats-Unis qui agissent comme puissance protectrice des intérêts canadiens en territoire allemand. Le gouvernement canadien a ainsi rappelé aux autorités allemandes que les Allemands ne sont pas internés au Canada.

Un porte-parole a dit que le Canada espère que l'Allemagne donnera une réponse favorable à ces représentations et que les Canadiennes internées par les Allemands seront bientôt libérées.

Si l'on considère la liste publiée aujourd'hui, seize internées ont leurs plus proches parents dans le Québec, trois en Ontario, vingt-huit en France même, trois aux Etats-Unis et une en Angleterre. Il est jusqu'ici impossible de dire où demeurent les plus proches parents de huit des Canadiennes internées.

Suit la liste des cinquante-neuf Canadiennes internées, ainsi que la date et le lieu de leur naissance, et le nom de leur plus proche parent:

Gervaise-A. Lapierre, 7 juillet 1914, West Shefford, Qué., M. Ulric Lapierre, 6567, rue Henri-Julien, Montréal;

Thérèse-Marie Labrecque, 4 mai 1913, Saint-Casimir, Qué., M. I. Labrecque, 1680 est, rue Sherbrooke, Montréal;

Blanche Laframboise, 30 octobre 1898, Ottawa, Mme L. Granger, 166, rue McGillivray, Ottawa;

Lucia Laframboise, 14 mai 1898, Dorval, Qué., Mme L. Granger Ottawa;

Germaine Lapointe, sœur Oblate, 3 octobre 1913, Saint-Boniface, Manitoba, M. Edmond Lapointe, 118, rue Champlain, Chutes Shawinigan, Qué.;

Lucinda Lapointe, sœur Oblate, 24 avril 1909, Saint-Boniface, Manitoba, M. Edmond Lapointe, 118, rue Champlain, Chutes Shawinigan, Qué.;

Suzanne Lapointe, 16 avril 1916, Saint-Boniface, Manitoba, M. Edmond Lapointe, Chutes Shawinigan, Qué.;

Obiline Lavallée, 4 septembre 1907, Saint-Ubald, Qué., dont le plus proche parent demeure à 5, rue de l'ancienne Eglise, Montgeron, France;

Alma Auréa Leclair, 10 février 1914, Chelmsford, Nouveau-Brunswick, dont le plus proche parent demeure à Clinique Pont Achard, Poitiers, France;

Blanche Le Anté, 11 décembre 1875, de Montréal, Institution Notre-Dame, Redon, France;

Justine Lemay, 12 mai 1906, Portneuf, Qué., (le nom du plus proche parent n'est pas mentionné);

Simone Lemieux, 13 septembre 1917, Québec, (le nom du plus proche parent n'est pas mentionné);

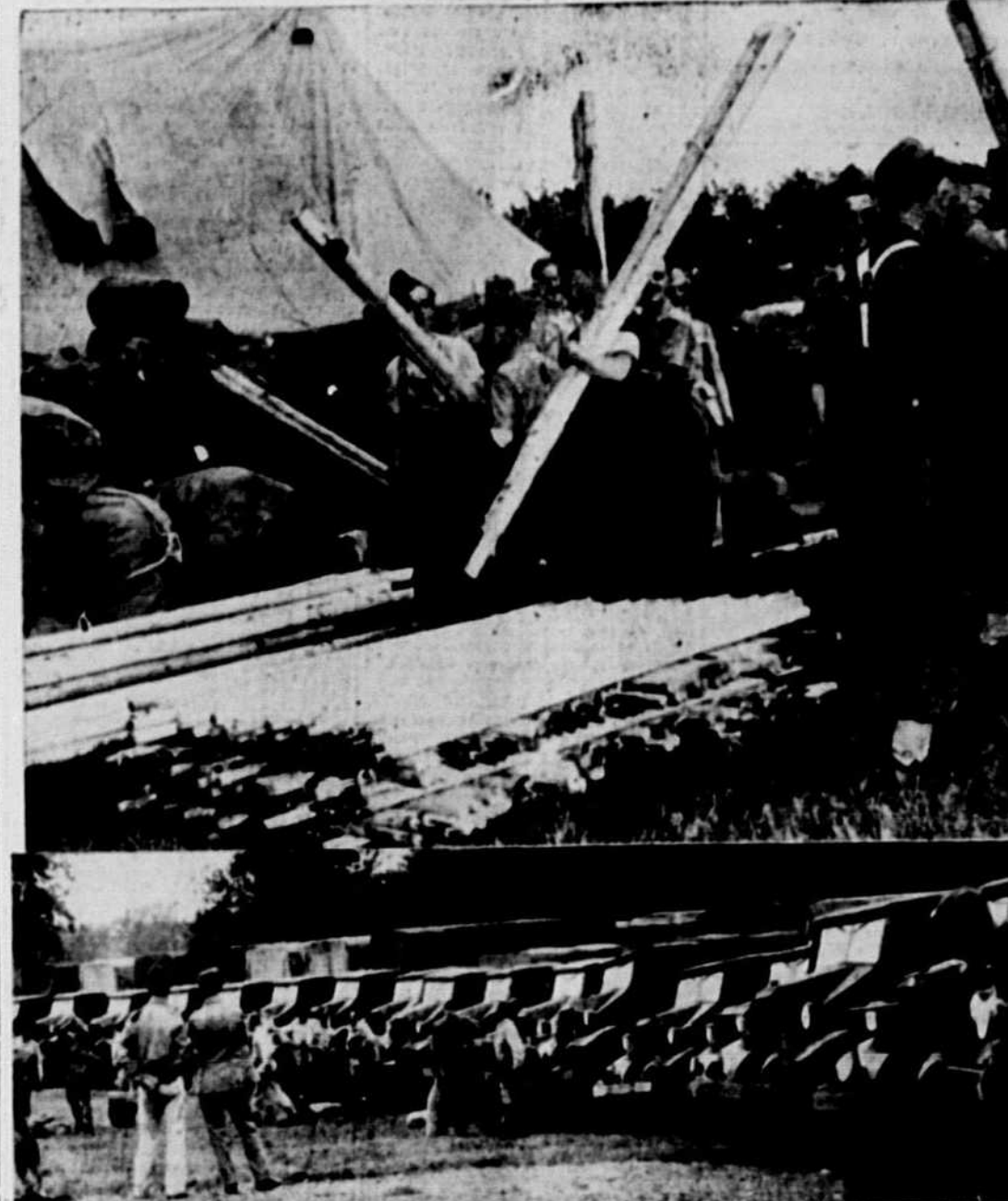
Margaret Lesquellien, 30 octobre 1911, Halifax, M. Jean Lesquellien, Pommery-le-Vicomte, France;

Irène Lessard, 17 août 1906, Lac Noir (le nom du plus proche parent n'est pas mentionné);

Marcelle Letourneau, 3 novembre 1911, Québec, dont le plus proche parent demeure à 16, rue de la Baucouillère, Paris, France;

(Suite page sept)

## Aménagement du camp Jeanne-Mance



L'aménagement du cantonnement militaire que l'on inaugure officiellement le lundi 2 juin, se poursuit avec succès. On voit ce cantonnement, qui portera le nom de camp Jeanne-Mance, sera établi au parc Mance. Dans la photo du bas, on voit des camions militaires faisant partie d'une unité motorisée, alignés dans le parc. (Photo EDITORIAL ASSOCIATES)

## Le comité d'urbanisme se met résolument au travail

M. Aimé Parent dit l'importance de l'oeuvre qu'il doit accomplir — Choix de quatre sous-comités, M. Pierre Boucher, secrétaire permanent. Exposition d'urbanisme à l'hôtel de ville

Le comité d'urbanisme a tenu, hier après-midi, sous la présidence de M. Aimé Parent, membre du comité exécutif, sa première séance depuis l'installation d'un nouveau service d'urbanisme par l'administration de Montréal. Dès le début de la réunion, M. Parent, dans un bref exposé, esquissa les grandes lignes du travail considérable que ce nouvel organisme aura à accomplir dans la métropole du Canada où, depuis de longues années, de vigoureuses mesures d'assainissement et même d'agrandissement s'imposent.

Pour le moment, on en est encore à la période de l'organisation, et la séance d'hier a surtout été employée à choisir les membres de quatre sous-comités qui seront ceux des voies de circulation, du zonage, de l'habitation, des parcs et de l'embellissement.

Le premier, celui des voies de circulation, se compose des conseillers Armand Ciré, J. B. Flanagan et de MM. Marcel Parizeau, L. E. Schlemm, J.-E. Blanchard, directeur du service des travaux publics, ainsi que de l'inspecteur Thomas Leggett de la circulation municipale.

Le second, celui du zonage, groupera les conseillers J.-H. Dupuis, J.-O. Gagné, E. B. Mills et MM. L. E. Schlemm, Aimé Cousineau et Valmore Gratton, directeur de l'office d'initiative économique.

Le troisième, celui de l'habitation, comprendra les conseillers Percy Nobbs, J.-E. Jeannotte, J.-B. Délaix et MM. Maurice Payette, Armand Dupuis, Aimé Cousineau et George Mooney.

Le quatrième enfin, celui des parcs et de l'embellissement, aura comme membres les conseillers T. G. Todd, Claude Jodoin, J. B. Flanagan, Arthur Gaudin et M. Marcel Parizeau.

Seront d'office membres de tous ces sous-comités: MM. Aimé Parent, président du comité d'urbanisme; J. H.-A. Terrault, directeur du service de l'urbanisme, et M. Pierre Boucher, secrétaire du comité d'urbanisme.

Sur la suggestion de M. Percy Nobbs, le comité a résolu de recommander au comité exécutif qu'il permette au groupe des recherches architecturales, lequel tient actuellement une exposition à la Galerie des arts, rue Sherbrooke, d'installer, le lundi à vendredi prochain, dans le grand hall de l'hôtel de ville, une exposition qui a déjà eu beaucoup de retentissement. Cela permettra aux conseillers municipaux et aux fonctionnaires de la Ville de se renseigner parfaitement, et sans aucune peine, sur ce que voudrait pour Montréal la mise à exécution d'un vaste plan d'aménagement, et de connaître, en même temps, du point de vue de l'urbanisme, s'il y a de nombreux problèmes, se charge aussi de leur trouver d'élegantes solutions.

Le comité d'urbanisme et ses nouveaux sous-comités tiendront d'autres séances très prochainement.

**La composition du comité d'urbanisme**

Voici la composition du comité d'urbanisme: président, M. Aimé Parent, membre du comité exécutif; vice-président, le conseiller Percy E. Nobbs; secrétaire M. Pierre Boucher; membres: les conseillers Armand Ciré, Claude Jodoin, J.-B. Délaix, Frederick G. Todd, J.-H. Dupuis, J.-Edouard Jeannotte, J. B. Flanagan, et MM. Marcel Parizeau, architecte; L. E. Schlemm, architecte-paysagiste; Maurice Payette, architecte; J.-H.-A. Terrault, directeur du service de l'urbanisme; J.-E. Blanchard, directeur du service des travaux publics, et Aimé Cousineau, ingénieur au service de la santé.

## Doctorats conférés à deux religieuses par l'Université

Ils seront remis, avec plusieurs autres, au théâtre Saint-Denis, vendredi

M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, a annoncé hier matin que deux doctorats "honoris causa" seront remis à des religieuses lors de la collation des grades, vendredi matin, au théâtre Saint-Denis.

La R. S. Marie-Immaculée, de la Congrégation Notre-Dame, recevra un doctorat en philosophie, et la R. S. Marie-Amande, des Soeurs de Sainte-Anne, un doctorat en pédagogie. Mme L. de G. Beaubien, docteur de l'Université, sera la marraine des deux religieuses.

M. Edouard Montpetit sera lui-même le parrain du major-général L.-R. LaFleche et de M. James-Charles Bonar, tous deux docteurs de l'Université. Me Rosario Genest, professeur à la Faculté de droit, sera le parrain de Me Aimé Geoffroy, docteur en droit "honoris causa"; Me Emery Beaulieu, professeur à la même Faculté, le parrain de Me Arthur Vallée, président de la Commission d'administration de l'Université de Montréal et membre de la Société d'administration de l'Université.

M. Alfred-U. Laurendeau, directeur de l'Ecole de l'homme, Henri Groulx, ministre provincial de la Santé, docteur en pharmacie "honoris causa", M. Montpetit sera le parrain de M. James-T. Shotwell, de l'Université Columbia, docteur en sciences sociales et politiques "honoris causa".

Le doctorat en sciences sociales et politiques de l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la Province, sera proclamé "in absentia".

Lors de la collation, à laquelle le public est invité, à 9 h. 30 vendredi matin, M. Edouard Montpetit annoncera que l'Université accordera un doctorat en droit à M. William-C. Bullitt, ancien ambassadeur des Etats-Unis en France, lors de sa prochaine venue à Montréal. M. Montpetit rappellera le doctorat de l'Université "post mortem" remis l'hiver dernier à Sir Frederick Banting.

## Ralliement dans Mercier le 5 juin

L'hon. Wilfrid Hamel adressera la parole aux libéraux réunis au parc Laurier

Le jeudi 5 juin au soir, l'Association libérale Mercier tiendra une grande assemblée publique dans la salle du chalet du parc Sir-Wilfrid-Laurier, 1125, rue Laurier Est, à l'occasion



M. ROLAND LEFRANÇOIS

de la clôture des séries de conférences qui ont été données dans les divers sections au cours de l'année. Pour la circonstance, l'honorable Wilfrid Hamel, ministre dans le cabinet Goubois, sera le conférencier d'honneur. Il s'adressera à un public nombreux et sera accompagné de plusieurs représentants du parti fédéral. Cette réunion sera présidée par M. J.-Eugène Lefrançois, président général de l'association, ainsi que par tous les présidents des divers sections. M. Roland Lefrançois, ex-président de la section de la jeunesse, se fera l'interprète de tous, à cette occasion, pour remercier le conférencier d'honneur. Les officiers et membres de l'Association libérale Mercier et ceux des associations libérales en général, tant masculines que féminines, sont donc priés de prendre les dispositions nécessaires afin de se rendre nombreux à ce grand rassemblement. Pour plus amples renseignements l'on est prié de communiquer avec l'organisateur général de l'Association libérale Mercier à FR 5378.

## M. Raynault part lundi pour Boston

M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, partira lundi matin pour Boston où il ira représenter la Ville aux fêtes qui s'y dérouleront à l'occasion du 303e anniversaire de "The Ancient and Honorable Artillery Company" du Massachusetts. M. Raynault a été invité à cette manifestation par M. Homer M. Byington, consul général des Etats-Unis à Montréal.

Assurez votre sécurité future en épargnant aujourd'hui. Achevez des certificats d'épargne.

## L'épargne est l'une des armes de la victoire

Appel de Me Francis Fautoux aux fonctionnaires municipaux en faveur de l'emprunt

"La tâche que le Canada, fidèle à ses traditions, a acceptée, en choisissant d'entrer en guerre du côté de la raison et de l'honneur, est immense, et tous les Canadiens se doivent d'en prendre toute leur part. C'est le sacrifice de toute la nation qu'il faut. Nous ne pouvons pas tous combattre avec nos poitrines sur les champs de bataille, mais tous, par notre travail d'abord, par notre épargne ensuite, nous pouvons contribuer à la victoire." Telles sont les paroles que Me Francis Fautoux, l'un des orateurs de la campagne de l'emprunt de la victoire, adressait, hier après-midi, à des centaines de fonctionnaires municipaux groupés pour l'entendre dans le grand hall d'honneur de l'hôtel de ville, paavois aux couleurs de l'empire.

M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, avait présenté Me Fautoux. Il invita les fonctionnaires de la municipalité, ainsi que tous les citoyens de la métropole, qui ont un emploi permanent, à souscrire généreusement l'emprunt. "Un dollar dans vos goussets ou dans les coffres des banques, a-t-il fait remarquer, s'y est pas plus en sécurité que s'il est prêt à l'état. Prêtez-lui donc tout ce que vous pouvez. Vous vous rendez, ce faisant, un grand service, car c'est la cause de votre propre liberté. Je ne fais pas ici de propagande. Je me contente de parler le langage du bon sens et de la raison. J'invoite donc tous les fonctionnaires et tous les citoyens de la métropole à entendre l'appel que le gouvernement fédéral leur fait tenir, et à souscrire généreusement à l'emprunt de la victoire."

Avant pris place sur la tribune d'honneur, en plus de M. Raynault et de M. Fautoux: M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, M. George C. Marier, vice-président du même organisme, MM. Georges Guévremont et R. F. Quain, membres du comité exécutif, M. Delphis Demers, secrétaire du service des travaux publics et président du comité d'organisation de l'emprunt de la victoire chez les fonctionnaires municipaux et M. G. M. Sauriol, un des organisateurs du district centre pour la campagne de l'emprunt.

## Faits divers

### Brûlures mortelles

M. Armand Desmarais, 45 ans, qui habitait 261, 12<sup>e</sup> avenue, à la Pointe-aux-Trembles, succomba, hier matin, à l'édifice du centre de l'hôpital Général de Montréal, où on l'avait transporté d'urgence, dimanche dernier, à la suite d'un accident survenu à la raffinerie de l'Imperial Oil, Limited, à Montréal-Est. M. Desmarais et un compagnon de travail, M. Saint-Clair Goddard, 40 ans, 2270, rue Saint-Antoine, reçurent des brûlures dans une explosion qui se serait produite dans une pièce prévue aux vêtements des manoeuvres de cette usine. M. Goddard sembla maintenir en bonne voie de guérison, mais les médecins tentèrent vainement de conserver la vie à son compagnon de travail, M. Desmarais, qui souffrait d'affreuses brûlures à la tête et au corps. Le cadavre fut transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, aujourd'hui, par Me Richard-L. Duckett, coroner du district de Montréal.

### Fillette grièvement blessée

Elaine Brossard, 3 ans, fille de M. et Mme Roméo Brossard, domiciliés 1016, rue De Bullion, se fractura le crâne, peu après 3 heures, hier après-midi, dans un accident de la rue survenu en face de sa demeure. En traversant la chaussée vers l'est, l'enfant fut renversée par une auto conduite par M. Frank Genest, 238, avenue Beaufort, à Westmount, qui stoppa promptement et transporta la victime à l'édifice du centre de l'hôpital Général de Montréal. M. Genest voyageait vers le sud, rue De Bullion, au moment de l'accident. Le sergent Arthur Marcell et l'agent Georges Hébert, du poste No 4, (avenue de l'Hôtel-de-Ville), firent les constatations d'usage.

### Dans un état critique

Un vieillard qui fut identifié, hier après-midi, comme étant M. Alfred Gagnon, 71 ans, domicilié 4548, rue Mesmier, est actuellement en ambulance d'Ottawa à Montréal. Il souffrait des suites d'une broncho-pneumonie. Sa déposition mortelle est exposée en chapelle ardente à 1963, rue Fallum, d'où le cortège funéraire partira, à 9 h. 15, samedi matin, pour l'église.

Le défunt représentait la circonscription de Montréal-Sainte-Marie à la Chambre des Communes depuis vingt-quatre ans. Il fut élu pour la première fois aux élections fédérales générales de 1917. Il fut constamment réélu depuis. Aux élections générales de mars 1940, il l'emporta par la formidable majorité de 18,400 voix.

### Docteur honoraire conféré à l'hon. Cairne Wilson

Wolfville, N.-E., 28. (P.C.) — L'hon. Cairne Wilson a été honoré, aujourd'hui, par l'université d'Acadia à la collation des grades de cette institution. Trois autres Canadiens et un Américain ont aussi reçu des doctorats.

Mme Wilson a reçu un doctorat honoraire en droit civil ainsi que le lieutenant-gouverneur de l'Ontario, M. Matthews, M. George Montgomery Hart, rédacteur de l'Assistants, N.J., et M. Ernest Robinson, principal de l'académie Horton.

### Marin norvégien trouvé noyé

Québec, 28. (P.C.) — Le marin norvégien trouvé noyé dans le Saint-Laurent, lundi, près de St-Jean de l'île d'Orléans, a été identifié aujourd'hui. Il s'agit de Bernhard Sendena, âgé de 28 ans, de Bergern, Norvège. Sendena était employé comme chauffeur à bord d'un charbonnier.

## Funérailles du Dr H. Deslauriers samedi matin

Le défunt était député de Ste-Marie à Ottawa depuis vingt-quatre ans

Les funérailles de M. le docteur Hermas Deslauriers, député libéral de Montréal-Sainte-Marie décédé hier, auront lieu samedi matin à 9 h. 30 à l'église Saint-Eusèbe-de-Verceil.

Feu M. le docteur Hermas Deslauriers était gravement malade depuis



Feu M. le Dr H. Deslauriers

plus de deux semaines. Il fut d'abord hospitalisé à Ottawa. Mercredi dernier, il fut transporté en ambulance d'Ottawa à Montréal. Il souffrait des suites d'une broncho-pneumonie. Sa déposition mortelle est exposée en chapelle ardente à 1963, rue Fallum, d'où le cortège funéraire partira, à 9 h. 15, samedi matin, pour l'église.

Le défunt représentait la circonscription de Montréal-Sainte-Marie à la Chambre des Communes depuis vingt-quatre ans. Il fut élu pour la première fois aux élections fédérales générales de 1917. Il fut constamment réélu depuis. Aux élections générales de mars 1940, il l'emporta par la formidable majorité de 18,400 voix.

Né à Saint-Charles-sur-Richelieu, du mariage de Misael Deslauriers et de Cordelia Phaneuf, le docteur Deslauriers fit ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe et ses études médicales à l'Université Laval de Montréal. Il fut reçu médecin en 1905, "cum laude". Il épousa, le 27 juin 1905, Mlle Lucie Renaud, fille de M. le docteur Joseph Renaud, de Montréal. Il était gouverneur à vie de l'hôpital Notre-Dame.

À la Chambre des Communes, le docteur Deslauriers prit part à d'importants débats, notamment, au sujet du chômage, du haut coût de la vie, des prix du charbon, de la petite propriété, des chemins de fer, des forces

(Suite page onze)

## Retour au pays du brigadier Leclerc

Le lieutenant-colonel Whitehead lui succède dans son commandement

Ottawa, 28 (Du correspondant parlementaire du CANADA) — Le brigadier P.-E. Leclerc, M.M.E.D., qui commandait en Angleterre, est rappelé au Canada pour raisons de santé.

Des regrets unanimes marqueront le rappel de ce populaire officier qui s'est acquis la plus haute réputation parmi les expéditionnaires canadiens. Nul doute que le brigadier Leclerc, une fois revenu au pays, sera assigné à des fonctions convenant à sa personnalité.

Entretemps, on apprend que le lieutenant-colonel Victor Whitehead, V.D., de Montréal, est promu brigadier et remplace le brigadier Leclerc. Le brigadier Whitehead est un ancien commandant du Royal Montreal Regiment. Comme colonel, il commandait la 12<sup>e</sup> brigade d'infanterie au début de la guerre. Il quitta ce poste pour prendre le commandement du régiment qu'il conduisit outre-mer. C'est un officier qui a acquis une grande expérience dans la grande guerre.

## Le colonel Frank Knox sera reçu à l'hôtel de ville

Le colonel Frank Knox, secrétaire de la marine militaire des Etats-Unis, sera l'objet, dans la matinée du 16 juin, journée où il viendra à Montréal, d'une réception de la part de la municipalité pour y participer à la campagne de l'emprunt de la victoire, d'une réception d'honneur à l'hôtel de ville.

## Le courage des civils anglais

M. D.-M. Dunton dit qu'il est admirable — Appel en faveur de l'emprunt

Le club Rotary de Westmount recevait comme hôte d'honneur à déjeuner, hier midi, M. D. M. Dunton, journaliste de Montréal, qui est revenu récemment d'un voyage en Grande-Bretagne. M. Dunton, qui a fait un appel spécial en faveur de l'emprunt de la victoire 1941, a raconté, quelques-unes de ses impressions de voyage. Il a particulièrement rendu hommage au sang-froid et au courage de la population britannique sous le feu incessant de l'ennemi. Ce qui a frappé le plus M. Dunton en Grande-Bretagne, c'est l'unité qu'il a constatée partout parmi la population civile qui, dit-il, lutte avec autant de courage que l'armée, la marine et l'aviation. Le conférencier a déclaré, en terminant, que l'effort de guerre du Canada ne doit pas être exclusif aux Canadiens qui servent activement dans l'une ou l'autre des trois forces armées, mais qu'il doit être un effort total de toute la population.

## M. Desrosiers sera à la bibliothèque municipale lundi

M. Léo-Paul Desrosiers, le successeur de M. Aegidius Fautoux au poste de conservateur de la bibliothèque municipale de Montréal, commencera d'occuper ses nouvelles fonctions lundi prochain. C'est ce que l'on a dit hier, à l'hôtel de ville. On sait que M. Desrosiers, ancien journaliste et journaliste tout récemment assistant-rédacteur au Feuilleton de la Chambre des Communes, est un excellent bibliophile et l'auteur de plusieurs romans qui ont eu beaucoup de succès.

## R. S. V. P.

Par Adrien ROBITAILLE

### QUESTIONS

1.—Ne vous étonnez pas de la brusquerie de ma question. Je vous prie toujours de respecter les sentiments intimes de mes lecteurs. Alors qu'il est veu-x-je donc dire en demandant si l'Anglais doit être couché sur une Ottomane ou plutôt sur Bristol. Vous savez qu'Ottomane est un synonyme de Turquie et que Bristol est une ville d'Angleterre. Qu'ai-je donc voulu dire?

2.—L'Amérique a si souvent le record, surtout dans le domaine des constructions monumentales, qu'il doit être surprenant d'apprendre qu'elle ne possède pas le plus long de tous les escaliers au monde. L'Egypte et la Chine renferment les plus longs que nous connaissions et ils sont beaucoup plus anciens. Quels seraient leurs noms et leur hauteur relative?

3.—Vous savez que certains jeux, fort rudes et surtout fort dangereux par les mouvements rapides et puissants qu'ils demandent, le baseball et le football entre autres, exigent des chaussures pourvues de crampons de métal. Plus les crampons sont gros, plus l'équilibre est assuré. Quel est donc le sport où les costaristes doivent être chaussés entièrement de métal?

(Voir réponses en page 2)

## IDEAL DRIVE YOURSELF

ENRUG.

J. B. CASTONGUAY, Prop.

Causez une surprise à votre amie ou votre mère

### EN LOUANT UNE AUTO

Plusieurs modèles: MERCURY, PONTIAC, DODGE, PLYMOUTH des plus récents

6610, rue BOYER - CR. 9200, CA. 5700

### POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour Harbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:

Police, incendies, accidents HA. 5131  
Sport HA. 5134  
Directeur de l'Information HA. 2461  
Atelier de composition HA. 2422  
Service d'information HA. 2507  
Circulation et expédition HA. 5134  
Rédacteur en chef HA. 8164